

le magazine du social dans l'Ain

INTER action

N° 88 . JUILLET 2016



INTERVIEW

Jacques Dupoyet, président
de l'association Alfa3a / p. 6

TABLE RONDE

2011-2016 : qu'est-ce qui a changé
dans l'Ain en matière de pauvreté
et de précarité ? / p. 11

REPORTAGE

Les « diagnostics en marchant »
à Oyonnax / p. 46

DOSSIER

Réforme territoriale :
**une révolution
à l'envers ?** / p. 39



NOUVEAU

Du T1 au T2
POUR ETUDIANTS

LES EQUIPEMENTS

- Connexion WIFI
- Local à Vélos / Espace 2 Roues
- Laverie automatique
- Distributeur boissons & snack
- Salle d'animation
- Accès par digicode



RESIDENCE JEUNES

« Le Roset »

à Saint-Julien en Genevois
Quartier gare - Proche centre-ville & écoles
Transports en commun à 2 pas

LOGEMENTS

- meublés & équipés
 - spacieux
 - fonctionnels
 - lumineux
- dont la plupart avec balcon

+ d'infos sur

www.alfa3a.org/-Le-Roset-Saint-julien-en-Genevois-ou

04 74 38 29 77

LES +

- Sans frais de dossier
- Prix tout compris
- Eligible APL selon ressources
- Aide aux démarches administratives
- Possibilité de colocation



N° 88 • JUIN 2016

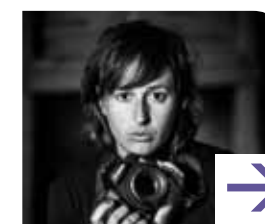


Le trimestre
en images /
➔ p. 4-5



Interview
Jacques Dupoyet
président de l'association
Alfa3a /

➔ p. 6-8



Portrait
Charlène Favier
cinéaste bourguignonne /

➔ p. 10



Table ronde
2011-2016 : qu'est-ce qui a
changé dans l'Ain en matière
de pauvreté et de précarité ? /

p. 11-14



Dossier
Réforme territoriale :
une révolution à l'envers ? /

➔ p. 39-44



Entre nous
Francis Feuvrier
directeur général des PEP 01 /

p. 45



Reportage
Les « diagnostics en marchant »
à Oyonnax /

➔ p. 46-47



Le **Cahier partenaires**
20 pages d'actions et d'initiatives des
opérateurs sociaux et médico-sociaux
du département. /

➔ p. 15-38

ILS PARTENT, ILS ARRIVENT

SECOURS CATHOLIQUE

→ Bénédicte Duthoit a succédé à Céline Tournus au poste de déléguée départementale du Secours catholique de l'Ain, en février. ●

ADAG 01

→ L'Association d'action et de réflexion gérontologique de l'Ain change de directrice en juillet : Anaïs Aubert succède à Bénédicte Carré, qui rejoint l'APAJH au poste de directrice adjointe de l'équipe mobile adultes autisme. ●

HABITAT ET HUMANISME 01

→ Hervé Chesnel a succédé en juin à Alain Ziller à la présidence d'Habitat et Humanisme Pays de l'Ain. Il est remplacé au poste de responsable de l'antenne de Bourg par Alain Journeault. ●



→ Des ateliers de recherche et création de marionnettes ont eu lieu, entre autres, au Monastère royal de Brou, en avril, avec une soixantaine de jeunes venus de Bourg et au-delà.

EN BREF

CRÉATION PARTAGÉE

→ Partage et transmission sont les maîtres mots du spectacle « Nos petites forêts » ouvert à tout public, le 12 juillet, dans la forêt de Seillon à Bourg-en-Bresse, dans le cadre du festival Espace d'un été. Lancé par la compagnie Arnica (théâtre de marionnettes et d'objets), le projet réunit, au côté des artistes professionnels, des habitants de 8 à 70 ans. Écriture du texte avec l'auteur, construction des marionnettes et décors, mise en jeu : au fil des ateliers débutés en janvier, une classe de CE1, un groupe intergénérationnel du centre social des Vennes et des ados du centre socio-culturel de la Grande Reyssouze participent à l'action. ●

GÉRONTOLOGIE

→ Le jeudi 6 octobre, l'Adapa organise la 95^e Journée régionale de la Société Rhône-Alpes de gérontologie, au théâtre de Bourg-en-Bresse, autour du thème « Vieillir à domicile : sommes-nous prêts ? ». ●

Tél. 04 74 45 51 70

DRÔLES DE VÉLOS

→ Le 16 juillet, à l'occasion de l'arrivée de la 14^e étape du Tour de France au Parc des oiseaux à Villars-les-Dombes, l'association Réseau-Lucioles fait découvrir des vélos pas comme les autres, permettant aux personnes handicapées et à leurs accompagnants de pratiquer le cyclisme sur une, deux, trois ou quatre roues, seul ou à plusieurs. Rendez-vous dans la cour de l'école élémentaire, place de Verdun, de 9 à 18 h, pour tester une dizaine de ces drôles de machines. ●

www.reseau-lucioles.org



JOURNÉE MONDIALE ALZHEIMER 2016

→ Le 21 septembre, France Alzheimer de l'Ain organise à Bourg-en-Bresse une grande journée autour du thème « Les aidants en activité professionnelle ». Au programme de l'événement parrainé par Étienne Masson, champion du monde d'endurance ECW 2015, élu Bressan de l'année 2015 : rando verte à la découverte des parcs et jardins de Bourg, et conférence-débat avec le Dr Michèle Bailly, gériatre, suivie de la projection du film « Floride », avec Jean Rochefort et Sandrine Kiberlain, à la Grenette. ●

Tél. 04 74 52 10 90

www.francealzheimer-ain.org

FESTIVAL DE RUNNING

→ L'Orsac invite ses salariés et adhérents, de tous établissements, services et secteurs, à se rencontrer et se fédérer autour d'un défi commun : participer au 7^e Run in Lyon, course de 10 km, semi-marathon ou marathon, qui réunit chaque année à Lyon plus de 20 000 coureurs. Rendez-vous le dimanche 2 octobre, baskets aux pieds!

L'Orsac prend en charge les frais d'inscription et un maillot au logo Orsac, à porter pendant la course. ●

Tél. 04 72 56 73 10

(Romain Houdusse) projet@orsac.fr



→ Pour leur spectacle 2016, les résidents ont créé entre autres d'insolites jongleries.

ATELIER ET CRÉATION CIRQUE

« Une autre histoire » signée l'atelier du foyer de Domagne

→ Ils sont seize résidents du foyer de Domagne (Adapei) à Ceyzériat qui, chaque semaine, accompagnés par trois éducateurs, s'initient aux techniques des arts du cirque : jonglerie, équilibre sur fil tendu, sur ballon, pedalgo, trapèze... Animé par l'ETAC (École de cirque de Bourg-en-Bresse et des Pays de l'Ain), l'atelier invite le public à découvrir le fruit de son travail, lors du festival annuel Br'Ain de cirque à Bourg-en-Bresse, sous chapiteau aux abords de Brou. À l'affiche le 26 mai, leur spectacle « Une autre histoire » mêlait jeux d'équilibre, insolite et humour. « Les résidents ont voulu faire un vrai travail de création, de recherche, avec par exemple de la jonglerie d'objets inhabituels : ils se sont donné deux ans, avec une

étape montrée l'année dernière », explique Christian Curty, directeur de l'ETAC. « Nous travaillons avec les résidents comme pour les autres ateliers, enfants ou adultes : avec les mêmes valeurs, les mêmes outils. Le matériel s'adapte aux capacités physiques des personnes. Le cirque est un média éducatif, qui développe la confiance, la persévérance, le dépassement de soi, le regard sur l'autre, l'esprit d'équipe. Il permet d'entretenir la motricité aussi. On voit les résidents progresser, oser, s'extravertir. » L'ETAC intervient au sein de diverses structures : écoles, centres de loisirs, établissements spécialisés, CPA... ●



Les fruits du hasard

En bientôt quarante ans de cortèges officiels, j'aurai emboîté le pas à une cohorte impressionnante de ministres et de secrétaires d'État de tous bords, précédés de leur aréopage parisien, accompagnés de la casquette ornée de chêne et de lauriers du Préfet. Tous se suivent et souvent se ressemblent.

Mi-juin, Hélène Geoffroy était dans l'Ain. Le matin à la Reyssouze, l'après-midi à la Forge. Deux quartiers de Bourg et d'Oyonnax où nous traînons souvent nos guêtres. La secrétaire d'État à la Ville n'est pas du bois dont on fait les langues, probablement parce qu'elle connaît bien les quartiers de Vaulx-en-Velin, pour y vivre et pour y avoir été élue. Ses hôtes l'ont vraiment considérée comme une voisine.

C'était un honneur pour le conseil citoyen de la Forge, fraîchement installé, de la recevoir à l'immense table du centre social où s'étaient assis tous ceux qui ont métamorphosé le quartier, à commencer par le maire Michel Perraud qui en connaît chaque montée d'escalier.

La rénovation du quartier de la Forge est un modèle. Il suffit de détailler ses façades et ses espaces publics pour s'en persuader. Les hasards du calendrier font que paraît dans ce numéro un reportage sur les diagnostics en marchant. La preuve par l'exemple. Mais de là à dire que la Forge est chouchoutée, il n'y a aucun pas.

Nous retiendrons de ces échanges le témoignage de cet habitant membre du conseil citoyen par tirage au sort, comme le préconise la loi. Ses enfants l'ont poussé à accepter le sort du sort et la visite d'Hélène Geoffroy l'a convaincu de son utilité. Une façon de toucher du doigt pour croire. Faut-il laisser une part de hasard dans la représentation démocratique ? L'expérience, encouragée par le gouvernement sur fond de soutien à la citoyenneté, a visiblement des vertus.

Avec des mots simples – écoute, respect, solidarité, accueil... – les habitants de la Forge ont prouvé qu'une bonne politique pour la ville était possible, à condition qu'elle s'enracine vraiment dans les attentes du quartier. C'était un vrai bonheur de les entendre exprimer cette nouvelle joie de vivre qui ne doit rien au hasard. La Forge, d'ailleurs, servira de modèle à la rénovation de sa voisine, la Plaine, qui lui battait froid.

Alain Gilbert,
Directeur de la rédaction

Contacts : Site : www.interaction01.info
e-mail : redac@mg-editions.com

FLASH

Le trimestre en images

→ Les Muscaris fêtent leurs 20 ans



Vendredi 3 juin, un joyeux lâcher de ballons, suivi d'un spectacle, a animé l'anniversaire des Muscaris, service pour enfants polyhandicapés de l'IME Les Sapins, créé en 1996 à Oyonnax par l'Adapei. Les enfants de l'IME se sont joints aux festivités. 20 ans, c'est l'âge de la maturité et des choix qui vont préparer l'avenir, rappelait Jean-Pascal Beaucher, président de l'Adapei. Une extension de cinq places en accueil temporaire ou séquentiel serait la bienvenue aux Muscaris, afin de répondre aux demandes des familles.



→ Fabrique de la Proximité 2016

L'ARRA HLM a organisé, les 24/25 mai, une rencontre sur les métiers de la proximité avec les 80 bailleurs rhônalpins. Pendant deux jours, les collaborateurs des sièges et des agences de tous les bailleurs ont participé à des ateliers thématiques autour de la vie des habitants : je recherche un logement, je m'installe dans mon logement, j'habite mon quartier... Dynacité a remporté le challenge sur la Twittosphère grâce à sa couverture médiatique des ateliers sur le réseau social Twitter.

→ Zoom sur « l'image de soi, quel regard ? »

Défilé de mode de vêtements adaptés, en musique et chansons, ateliers onglerie, socio-esthétique, relaxation, shooting photo, création d'une fresque... Samedi 11 juin, la journée du SESVAD* de l'APF 01 a réuni des personnes handicapées et leur famille, venues des quatre coins de l'Ain, autour du thème « L'image de soi, quel regard ? ». Un thème multifacettes qui a donné lieu à de nombreux échanges et rencontres, dans une ambiance conviviale.

* Service spécialisé pour une vie autonome à domicile



→ La Maison de santé du Lac inaugurée

Le 27 avril, Éléodie Sches, sous-préfète de Nantua, a coupé le ruban de l'inauguration de la Maison de santé du Lac, à Nantua. Construit par la Semcoda, l'équipement regroupe divers professionnels de santé et services : médecins généralistes, psychothérapeute, psychologue, pédiatre, kinésithérapeute, SSIAD (service de soins infirmiers à domicile), médecin scolaire, ostéopathe, CAMSP (Centre d'action médico-sociale précoce), ADAPA, MSA, PEP 01, SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile), Point accueil solidarité.

→ Dites-le avec des fleurs ...



... que vous êtes très content de célébrer l'ouverture d'un accueil de jour au CHRS d'Oyonnax (lire pages 26-27). Jacques Vareyon, premier adjoint délégué à la politique de la ville, ne pensait pas être aussi bien dans le ton, devant un parterre d'invités ravis.



© Corinne Bertrand

Jacques Dupoyet, président de l'association Alfa3a

« Notre raison d'être, c'est la culture personnaliste. »

QUELQUES ÉDITOS, UN LONG ENTRETIEN EN 2003 : EN 22 ANS, JACQUES DUPOYET N'A GUÈRE ABUSÉ DE SON TITRE DE DIRECTEUR DE LA PUBLICATION. IL AURA FALLU SON DÉPART À LA RETRAITE POUR LE CONVAINCRE D'ACCEPTER CETTE ENTORSE À SON DEVOIR DE DISCRÉTION. L'OCCASION D'EXPLIQUER CE QUI A FAIT LA RÉUSSITE D'ALFA3A ET DE RAPPELER LES VALEURS OÙ L'ASSOCIATION PUISE SES FORCES.

Quelles sont les origines de l'association Alfa3a que vous avez dirigée pendant plus de trente-cinq ans et qu'à présent vous présidez ?

L'origine de l'association en 1971, appelée ALATFA, est la prise en compte de personnes vivant dans l'habitat insalubre. Sans l'impulsion du Préfet Ninin, Pierre Cormorèche, confronté aux marchands de sommeil à Montluel dont il était le maire, Michel Paramelle, de l'OPAC de l'Ain, et Charles Millon, patron à l'époque d'un cabinet de conseils aux collectivités, se sont réunis pour ajouter aux statuts la prise en compte des populations étrangères arrivées dans le département. 85 % des habitants des logements insalubres venaient de l'étranger. C'était les « Trente Glorieuses », les employeurs recrutaient dans les pays environnants. Le législateur a voulu confier la gestion de ces logements à des associations indépendantes car nous avions de plus à assurer l'accompagnement social. C'est l'origine de la diversité de nos métiers qui s'est imposée à nous par

nécessité. C'était notre engagement. Nous gérons à l'époque 10 cités de logements familiaux (550 logements) et 12 foyers d'accueil (1 200 logements).

Les « métiers », comme vous dites, se sont peu à peu étoffés ?

De logeur, nous sommes devenus régulateur du statut administratif, accompagnateur dans le travail. Puis il a fallu passer à la scolarisation des enfants avec des heures de soutien scolaire. Pour les plus grands, des cours de préformation pour avoir accès à l'apprentissage, pour les adultes des cours d'alphabétisation, avec en plus pour les mères de famille un enseignement ménager adapté. Pour que ces femmes suivent le rythme, on a créé des garderies, des centres de loisirs au sein desquels nous faisons de la prévention primaire. Je tiens à ce terme car souvent on fait de la prévention... trop tard, quand le mal est fait. Tout cela a profilé les métiers de l'association.

Nous le devons à notre public qui nous a révélé la nature des besoins.

D'où venaient ces familles ?

Pour l'essentiel d'Afrique du Nord. Un peu d'Espagne et du Portugal.

Pourquoi avez-vous eu autant le champ libre ?

Parce que notre public n'intéressait pas grand monde. La société ne prenait pas en compte ces gens qui, de plus, ne votaient pas. Toujours pas d'ailleurs, ce que je regrette au moins pour les élections locales, après un temps d'insertion à définir.

Vous êtes de ceux qui font la différence entre intégration et insertion ?

Je ne parle pas d'intégration. Ce n'est pas dans notre vocabulaire. L'intégration ne se décrète pas. Il faut une démarche volontaire de la personne pour y parvenir.

Avez-vous parfois rencontré des obstacles ?

Notre public marginalisé nous a poussés à la marginalisation ! Nous nous sommes retrouvés nous-mêmes précarisés. Pour corriger cela, il a fallu se tourner vers des publics plus « intéressants » pour les décideurs et les financeurs. Au début des années 80, nous avons proposé aux élus nos compétences à condition d'élargir nos activités à d'autres pour faciliter notre stratégie d'investissement. Notre porte d'entrée a été l'enfance. Nous avons accepté d'intervenir dans tel ou tel quartier, à condition d'être concernés par l'ensemble de la cité car la vie des enfants et de la famille va bien au-delà du quartier.

Les mouvements politiques en faveur de la droite, comme les municipales de 1989 à Bourg, ont-ils favorisé votre association ? En tout cas, ça se dit...

Et c'est inexact ! En 1989, élu maire de Bourg, Paul Morin m'a appelé pour nous confier l'ensemble des centres de loisirs. Je lui ai dit que c'était une erreur car nous avons la conviction que la concurrence est stimulante. À l'époque, nous avions Terre des Fleurs qui fonctionnait hors intervention municipale. Nous l'avons simplement intégré au dispositif de la Ville avec les financements inhérents. Nous avons aussi accepté d'intervenir sur d'éventuels nouveaux centres de loisirs. Nous en avons récupéré un, à l'extérieur de Bourg avec l'idée de le rentabiliser hors vacances scolaires pour alléger les financements publics, mais nous ne l'avons gardé que deux ou trois ans à cause des contraintes de transports.

Vos détracteurs considèrent Alfa3a comme une pieuvre aux multiples tentacules. Vrai ou faux ?

Faux ! Nous avons toujours eu le respect de l'autre et de l'ensemble des acteurs de terrain, inspirés que nous sommes par la pensée personnaliste. Notre richesse, c'est l'homme. Dans notre monde, on pétrit la personne pour la faire comme on la veut. C'est le risque de la pensée unique que nous combattons.

On nous a prêté beaucoup d'intentions... Nous nous sommes inscrits d'abord dans la durée à partir de la personne, et non du fait politique, quoi qu'on en pense. Dans nos métiers, nous

devons durer pour poursuivre l'accompagnement des familles et des enfants. On accueille, on découvre la personne. On s'intéresse à elle avec bienveillance. On fait route ensemble.

Le mot « bienveillance » a une sonorité particulière. Vous ne craignez pas de vous marquer ?

Sans doute provient-il de nos racines chrétiennes ayant inspiré la fondation de l'association. Nous pouvons expliquer pourquoi nous y tenons. Au cours d'une réunion dans un établissement, les représentants du personnel se sont déclarés choqués par l'usage du terme « bienveillance ». Pour eux, c'était une référence paternaliste. Ils préféraient « bien-traitance ». Je leur ai expliqué que c'était pour moi bien donner à manger à son poisson rouge, alors que la bienveillance, c'est croiser le regard de son interlocuteur, savoir le regarder dans toutes ses dimensions, lui donner la main dans les périodes de souffrance intense. On veut ce supplément d'âme, cette prise en considération de la personne, et pas seulement dans le rapport soignant-soigné.

“ *Peut-on me donner l'exemple d'une situation où nous avons pratiqué le « pousse-toi de là que je m'y mette » ?* ”

Si vous le voulez bien, revenons à la pieuvre...

L'accusation a trouvé chez nos détracteurs son origine dans le domaine de l'insertion professionnelle. Au départ, on ne voulait pas nous investir dans ce champ. Mais la défaillance d'un organisme dans le Pays de Gex nous a mis le pied à l'étrier. Nous étions les seuls acteurs sociaux locaux dans ce coin du département, alors nous avons accepté. Mais pas question d'agir seuls. Nous avons sollicité l'association Tremplin, compte tenu de ses compétences, pour venir installer un atelier de collecte de vêtements et de recyclage. Finalement, la « pieuvre » est paresseuse... Elle ne double pas les compétences des autres. Quelque temps plus tard, pour des raisons économiques, il a fallu reprendre le flambeau. Nous sommes restés et nous nous développons. C'est vrai, mais c'est dans la nature des choses. Peut-on me donner l'exemple d'une situation où nous avons pratiqué le « pousse-toi de là que je m'y mette » ? Je ne le pense pas.

La reprise de la Résidence des Trois Saules dans le quartier de la Reyssouze à Bourg vous a opposés à un autre acteur local ?

Nous avons déposé naturellement un dossier pour pallier la défaillance de l'association gestionnaire. C'est notre cœur de métier. La résidence est bien située. Nous pouvons aussi créer des synergies avec nos autres résidences. L'erreur de notre concurrent a été de vouloir y intégrer l'accueil de mineurs étrangers isolés. Mais ce dossier est anecdotique. Au même moment, nous étions sur un projet de reprise à Lyon d'une structure de huit cents logements jeunes. Vous voyez la différence ! À Lyon, nous avons perdu. À Bourg, nous avons gagné. C'est ainsi.

La volonté de toujours vouloir se développer ne vous quitte pas. Pourquoi ?

Parce qu'on est sollicité ! Nous sommes récemment arrivés à Chambéry pour cette raison. La MIFE est l'une des composantes historiques de nos réseaux. La Maison de la promotion sociale, sa structure porteuse, a été mise en liquidation avec son foyer des jeunes travailleurs (FJT). Sans reprenneur, on ne pouvait laisser cette structure à l'abandon. Nous avons aussi repris le FJT mais pour des raisons économiques. Pour développer notre action sociale, nous avons besoin de réserves de trésorerie permettant d'attendre les financements publics. Nous adossons l'action sociale à la gestion immobilière. Nous avons créé une filiale, « Guidance 73 », une petite-fille d'Alfa3a, avec toujours ce souci d'enracinement pour le développement de nos activités en Savoie.

Nous adossons l'action sociale à la gestion immobilière. Nous avons créé une filiale, « Guidance 73 », une petite-fille d'Alfa3a, avec toujours ce souci d'enracinement pour le développement de nos activités en Savoie.

Revenons dans l'Ain. Quel regard portez-vous sur la politique sociale du Département ?

Nouveau Conseil départemental, mais aussi nouveau Conseil régional... C'est un peu la même veine. Beaucoup de choses ont été annoncées. Nous attendons de voir. Ils sont

élus pour un programme. Notre position est claire : nous sommes en mesure d'accompagner ces programmes dans leurs actions. Mais nous ne sommes pas au service de qui que ce soit, si ce n'est de la population.

À vous entendre, la transparence est pour vous une valeur essentielle.

Transparents, nous le sommes. Autant sur les valeurs que sur les finances. Nos comptes sont très largement diffusés. Nous sommes ouverts. Peut-être parce que dans notre jeunesse nous avons souffert d'avoir été mis à l'écart. Le magazine Interaction (ndlr : Jacques Dupoyet est le directeur de la publication) est un exemple de transparence et d'ouverture. À nos partenaires bien sûr, mais aussi aux autres.

Dans l'Ain, une brigade communément baptisée « anti-RSA » a été créée. L'initiative vous inspire ?

Pas particulièrement. À l'époque du RMI, nous avons été missionnés par le Département de la Saône-et-Loire pour bâtir un programme d'accompagnement du RMI. Percevoir le RMI supposait avoir un projet. Cela supposait aussi une bonne gestion et la nécessité de contrôles. Le RSA, c'est pareil. Dans l'Ain, une maladresse a sans doute été commise dans la présentation de cette brigade, et surtout dans son appellation. On peut se demander si la nouvelle majorité a été bien conseillée et n'a pas agi dans la précipitation... En fait, peu d'élus maîtrisent le social, le parent pauvre qui coûte souvent le plus cher ! Et puis il y a toujours ce réflexe de défiance lié à des abus possibles... Lorsque l'on

vient d'être élu, le besoin de se positionner est légitime. Mais pour faire des économies, il n'y a pas que la règle à calculs. Par exemple économiser sur la prévention, sur les centres de

loisirs pour enfants, c'est risqué. Dans ces centres, les jeunes apprennent les usages de la vie en société, les valeurs éducatives indispensables.

Alfa3a se voulant en évolution constante, quel est votre dernier projet en date ?

Avec l'Afocal, l'organisme de formation (BAFA, BAFD) que nous avons cofondé et que je préside, nous menons le projet IPSEGO, un jeu vidéo annoncé pour septembre. Le joueur a le choix entre six tribus porteuses de valeurs morales et sociales. Il se reconnaît dans l'une ou l'autre dans le but d'apprendre à se connaître. Cet outil pédagogique a demandé quatre ans de travail. Il servira dans les formations, les centres de loisirs. Nous l'avons présenté à l'Éducation nationale qui manque d'outils pour l'éducation civique, au délégué interministériel de lutte contre la discrimination, le racisme et l'antisémitisme et aux associations de parents d'élèves PEEP et APEL.

Après toutes ces années dans l'action sociale, quel message souhaitez-vous faire passer ?

Que dans le champ de l'action sociale, se faire entendre sans indisposer est nécessaire. Sinon, cela peut nuire aux messages. En face de nous, il y a des décideurs avec des convictions... parfois. Le plus souvent, ils veulent seulement ne pas être dérangés. On a connu ça longtemps.

Nous nous sommes battus pour que le champ social soit pris en compte par les différents programmes de développement. Les « laissés pour compte » sont les fruits de la société. Elle ne peut pas les laisser sur le bas-côté.

Une recette pour bien faire fonctionner une organisation de la dimension d'Alfa3a** ?

Oui... Savoir s'entourer de compétences, c'est le cas de mon successeur Olivier de Vesvrotte. Faire monter en compétence ses collaborateurs. Constituer des équipes efficaces et pouvoir compter sur des conseils d'administration capables d'impulser des stratégies.

Que signifient les 3a d'Alfa3a ?

Accueillir, associer, accompagner...

Vous voici président. Vous parvenez à faire la part des choses ?

C'était le souhait de notre présidente Marie-Claude Châtillon, repris par notre conseil d'administration. Directeur, puis président... Je tiens à rendre hommage à mes prédécesseurs, Pierre Cormorèche et Marie-Claude Châtillon, pour l'exemplarité dans l'exécution de leur mandat et la durée de leur engagement. Il y a tellement de choses à faire pour donner du sens à sa vie. Moi, j'ai été élevé par mon père dans le sens du don.

Propos recueillis par Jean-Marc Perrat

* Jacques Dupoyet préside Alfa3a, l'Afocal national, Santé-Bien être/Comité commun (association créée en 1923 : 68 établissements spécialisés dans la santé, l'éducation, le handicap, l'urgence sociale et employant 2 800 personnes) et l'Union nationale du logement accompagné (UNAFO : 106 adhérents, 1 330 établissements, 134 000 logements).

**Alfa3a (46 M€ de CA) emploie 900 permanents et 1 500 vacataires, gère 135 établissements (MIFE, centres sociaux, centres de loisirs, foyers, résidences...). Son siège est à Ambérieu-en-Bugey.

EN BREF

LE RÊVE A UN PRIX

→ **La seconde édition du concours de dessin** lancé auprès des accueils de loisirs par l'UFCV a rencontré un franc succès. Le thème retenu, « Le rêve », a inspiré les petits et grands. Les 90 dessins reçus ont été affichés et admirés lors de l'assemblée générale. Le 1^{er} prix (100 €) a été remis à Yann Benoit, président de l'accueil de loisirs Les P'tits Loups à Saint-Didier-d'Aussiat ; le 2^e à l'accueil de loisirs L'île des enfants à Leyment, devant l'accueil de loisirs Cloë à Bourg. Les gagnants ont reçu une dotation destinée à acheter des jeux pour les enfants. ●



AVEMA : UN LIVRE POUR AIDER LES ENFANTS MALTRAITÉS



→ *Le secret de l'enfant phénix* sera offert aux enfants victimes de maltraitance reçus à l'Avema ou à l'Unité médico-judiciaire pour mineurs (UMJM).

→ **Offrir à des enfants victimes de maltraitance** ou d'agression sexuelle un livre qui leur parle d'eux avec lucidité, douceur et délicatesse, pour les accompagner, les aider à se confier, se reconstruire et se projeter dans l'avenir : l'idée est de l'Avema, les textes de Valérie Gonon, les illustrations d'Anne-Isabelle Ginisti. Ainsi est né *Le secret de l'enfant phénix*. L'ouvrage a reçu le Prix de l'Inavem, lors de son assemblée générale en juin à Paris, des mains de Christiane Taubira, ministre de la Justice jusqu'en janvier dernier. ●

POINTS INFO EMPLOI LES PIE DE BBA FÊTENT LEURS 20 ANS

→ **Le jeudi 26 mai**, les Points Info Emploi de Bourg-en-Bresse Agglomération ont célébré leur 20^e anniversaire, à Ainterexpo à Bourg-en-Bresse. Un programme culturel intitulé « Raconte-moi les PIE » marquait l'événement, avant le gâteau d'anniversaire partagé. Depuis vingt ans, à Bourg-en-Bresse, Viriat, Saint-Denis-lès-Bourg et Péronnas, les PIE ont accueilli, conseillé et orienté 13 800 personnes en recherche d'emploi ou de formation. Une personne sur deux trouve un emploi en passant par les PIE. Le travail des bénévoles aux côtés des quatre animateurs représente 24 équivalents temps plein et 45 000 heures réalisées. ●



→ Sur la scène de « Raconte-moi les PIE ».

SIX ÉTABLISSEMENTS POUR UN GROUPEMENT

→ **L'ARS** vient d'officialiser la constitution du **groupe-ment hospitalier Bresse-Haut-Bugey** composé de six établissements : le centre hospitalier de Fleyriat, les centres hospitaliers CJ Ruivet (Meximieux), du Haut-Bugey (Oyonnax), d'Hauteville, Michel Poizat (Pont-de-Vaux) et Ain-Val de Saône (Pont-de-Veyle). ●

GOUVERNANCE

Changement à la tête de l'Adapei de l'Ain et de l'ADMR

→ *Passage de témoin en douceur et en confiance à la présidence de l'Adapei de l'Ain où Marie-France Costagliola succède à Jean-Pascal Beaucher, à la suite de l'assemblée générale de fin juin. Le président qui avait préparé sa sortie a été élu en 2013, à la suite d'une crise majeure de gouvernance ponctuée par la mise en place d'un protocole imposé par l'ARS et le Conseil général de l'Ain. Il a été le garant de sa mise en œuvre sans cacher pour autant les difficultés de sa tâche. Il part en estimant avoir rempli sa mission : clarifier la gouvernance de l'association en redéfinissant les rôles et les responsabilités entre l'association et l'entreprise Adapei comme le préconise le projet associatif 2016-2020. La stature – au propre comme au figuré – de Jean-Pascal Beaucher a été appréciée par tous ses interlocuteurs. Indépendant, rigoureux, gentiment caustique, il s'est dépensé sans compter pour une cause qui l'occupe chaque matin et pour une association qui lui doit beaucoup. Seuls regrets avoués : la difficulté de mobiliser les parents et le nombre de personnes handicapées (847) placées en liste d'attente.*

Il restera membre du bureau pour conforter le passage de relais avec Marie-France Costagliola dont la prise de responsabilité a été rapide : élue au conseil d'administration en 2014, vice-présidente en 2015, elle accède à la présidence pour mettre en œuvre un projet associatif fraîchement voté. En retraite, Marie-France Costagliola poursuit son engagement en faveur du handicap

puisqu'elle a longtemps milité au sein d'une association du Rhône. Sa fille Aurélie, adulte polyhandicapée, est accueillie à la Mas des Montaines de Meillonas.

Départ à la direction de l'ADMR

Venue de l'UDAF de l'Ain où elle a fait ses armes de directrice, Geneviève Guisti retrouve la "branche famille" (qu'elle n'avait pas vraiment quittée) en prenant la responsabilité du service social de la CAF de l'Ain. Entre-temps, elle aura passé onze années à la tête de l'ADMR de l'Ain tout entière dédiée à la famille elle aussi. Un poste exigeant et exposé puisqu'il fallait succéder à Robert Fontaine, l'emblématique directeur, et caler le fonctionnement de l'association en fonction de la montée en puissance du "domicile". La stabilité des associations locales n'aura pas été le moindre de ces obstacles qu'elle a su négocier, avec ses présidentes respectives et une autorité souriante mais bien réelle. Tant Jean-Pascal Beaucher que Geneviève Guisti étaient des fidèles des comités de rédaction d'Interaction. Ils les ont nourris de leurs questionnements, parfois de leurs doutes, attentifs aux échanges et aux enjeux que le magazine veut défendre. Nous les voyons quitter leurs responsabilités avec regrets et amitiés, en nous disant que – président ou directrice –, la charge est lourde, requérante, à la tête d'associations qui sont des entreprises sociales d'ampleur, colosses aux pieds d'argile. ● A. G.



© Laurent Claus

CHARLÈNE FAVIER, CINÉASTE BURGIEENNE

Le cinéma hors clichés

→ « Le plus important dans la vie, c'est que chacun trouve sa place ; j'ai trouvé la mienne grâce au cinéma », souligne Charlène Favier.

C'EST EN VOYAGEANT À L'AUTRE BOUT DE LA PLANÈTE QUE CETTE JEUNE BURGIEENNE A TROUVÉ SA VOIE : FAIRE DES FILMS, RICHES DE SENS ET DE RÉALITÉS.

« Faire un film, c'est tellement de travail, d'énergie, de recherche : ce n'est pas la peine si on n'a rien à dire sur un sujet de société, si on n'a pas un point de vue sur le monde ! » lance avec énergie Charlène Favier. Le tout premier qu'elle a réalisé dévoilait des portraits d'hommes et de femmes rencontrés lors d'un stop d'un an dans une communauté hippie en Australie. « Je me suis dit que si je racontais ce que j'ai vécu, personne ne me croirait. Il fallait le filmer. »

La jeune Burgienne avait pour vocation les voyages. C'est là qu'elle a trouvé sa voie : le cinéma. Ses premiers rushes, montés de retour en France, avec l'aide de Didier Ballivet, ont séduit : le documentaire de 56', *Is everything possible, darling?*, a été sélectionné au FIGRA (Festival international du grand reportage d'actualité) 2010, au Touquet. Sur sa lancée, l'autodidacte de l'image a continué. Ainsi est né Charlie Bus Production, à Bourg-en-Bresse. Deuxième coup de pouce : son premier court-métrage de fiction, *Free fall*, inspiré des personnages en quête de sens rencontrés dans ses périples, a été acheté et diffusé par France 2 : « Une vraie carte de visite, qui m'a donné le courage de continuer ! » Son troisième, *Omessa*, qui met en scène une jeune femme face à l'hérédité du cancer du sein, « a reçu douze prix en festival, une soixantaine de sélections dans le monde, et est pré-acheté par France 3 ».

Des femmes qui se rendent maîtres de leur destin

Pas question pour autant de prendre la grosse tête ! Ce n'est pas le genre de Charlène. « Quand on fait un film, on n'est jamais sûr qu'il marchera. » Réalisatrice et productrice, elle complète son parcours : reçue à la Femis, école nationale supérieure des métiers de l'image et du son, elle vient de s'y former au long-métrage. Son premier, *Slalom*, aborde l'entrée d'une adolescente dans l'univers du sport de haut niveau. « Mes films parlent toujours de

femmes, en quête identitaire, qui construisent leur vie, qui choisissent, qui se rendent maîtres de leur destin », reconnaît la cinéaste. Telle Jane Campion...

Féminins et masculins, de 16 à 21 ans, de divers milieux sociaux, villes et villages de l'Ain, sont les acteurs-scénaristes-monteurs-cadreur-opérateurs de la nouvelle aventure cinématographique dans laquelle s'est volontiers lancée Charlène. « La CinéFabrique, la seule école nationale supérieure de cinéma publique, gratuite, à Lyon, m'a proposé de monter un projet à Bourg, avec des jeunes. » L'école, dirigée par Claude Mouriéras et présidée par Abderrahmane Sissako, se veut très ouverte sur la diversité et la mixité sociale. Le groupe réuni par Charlène – « grâce à l'aide de Bourg Habitat, de l'Alouette des Gaules, et d'affiches mises en ville » – aussi.

Les jeunes ont tellement de choses à dire

Au fil des ateliers hebdomadaires menés depuis le début de l'année, les sept jeunes ont choisi le sujet de leur film, écrit le scénario, opéré devant et derrière la caméra, se sont initiés à la prise de vues, de son, de parole... Ils ne se seraient peut-être jamais rencontrés autrement mais forment une équipe soudée. « Ils se découvrent, se livrent entre eux. » Loin des clichés, leur film abordera un sujet délicat, « qui parle à tous », universel, traité avec humour et émotion. « Les jeunes ont tellement de choses à dire sur l'adolescence, la différence, l'égalité, la famille, la religion, la liberté de choix... » Le tournage est prévu en juillet. Le film sera diffusé à l'automne, à la CinéFabrique. Et même si là n'était pas le but premier, il aura peut-être suscité des vocations. « Deux jeunes vont tenter le concours d'entrée à la CinéFabrique. » Quant à Charlène, l'aventure lui a donné l'idée et l'envie de réaliser un nouveau documentaire, dont nous ne révélerons pas le thème. À suivre. ●



Débat



→ Un plan de lutte contre la pauvreté territorialisé

Corinne Gautherin, directrice départementale de la cohésion sociale, a resitué la politique de l'État. L'un des dispositifs concerne l'hébergement d'urgence. 38 places ont été créées en Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), portant le nombre total de places d'accueil d'urgence dans l'Ain à 250 en 2016. Quant au plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté, la priorité va à la territorialité. L'actualisation de l'enquête d'Alfa3a doit permettre d'intégrer quatre thèmes à nourrir sur le plan départemental : l'accès aux droits sociaux par le travail en réseau ; la gouvernance des politiques de solidarité par la participation des usagers ; l'emploi des jeunes et des publics les plus éloignés et l'accès aux soins des publics les plus fragilisés. La participation de tous les acteurs de la pauvreté précarité est sollicitée pour une restitution des travaux avant fin 2016.

Une première table ronde pour relancer l'enquête

Nicolas Bérut*, chargé d'actualiser l'enquête Pauvreté Précarité dans l'Ain, a repris dans son introduction la conclusion dressée en 2010 par Emmanuelle Bonérandi, auteur de la première étude réalisée pour le compte d'Alfa3a. Une conclusion sans appel : « À l'époque, l'Ain était moins touché par la pauvreté et la précarité en surface, mais, dans le détail, le ressenti des acteurs témoignait d'une tendance à une précarisation forte ».

Qu'en est-il en 2016 ? Le propos de cette seconde mouture sera bien de « mesurer les écarts s'ils existent, d'approfondir la connaissance de la pauvreté dans le département et de sensibiliser les acteurs locaux aux enjeux sociaux territoriaux par une démarche de co-construction des savoirs » selon Jacques Dupoyet, président d'Alfa3a. « Plus les apports et contributions seront diversifiés et

nombreux, plus l'enquête sera pertinente. Le troisième objectif est de fournir des outils d'aide à la décision à destination des acteurs du développement social et territorial. »

Comme en 2010, trois tables rondes largement ouvertes sont organisées pour laisser place aux témoignages, à l'expertise de terrain et aux partenariats. La première a réuni début juin une vingtaine d'acteurs sociaux pour répondre à trois questions : comment percevez-vous aujourd'hui la pauvreté et la précarité dans votre environnement ? Quelles ont été les initiatives prises et quels ont été les dispositifs mis en place ? Comment ont été exploitées les conclusions de la première enquête ?

* Ingénieur social, directeur du Collège coopératif Rhône-Alpes, associé à Sébastien Pontier, statisticien.



→ Denise Darbon
présidente du Centre
communal d'action sociale
de Bourg-en-Bresse



→ Karine Thévenard,
directrice du CCAS de Bourg



→ Emmanuel Maquet
directeur du Service
orientation formation
insertion emploi Alfa3a



→ Yann Cruiziat
président du centre social
d'Hauteville-Lompnes et de
la Fédération des centres
sociaux de l'Ain



2011-2016 : qu'est-ce qui a changé dans l'Ain ?

UNE VINGTAINE D'ACTEURS SOCIAUX RÉUNIS À L'OCCASION DE CETTE PREMIÈRE TABLE RONDE ONT OUVERT LE DÉBAT AVEC BEAUCOUP D'INTÉRÊT. LEURS RÉPONSES AUX TROIS QUESTIONS SERONT REPRISES EN DÉCEMBRE LORS DES RENCONTRES D'INTERACTION.

Quels changements en matière d'accès aux droits et aux soins ?

On est entré de plain-pied dans les facteurs de précarité : la baisse du niveau de vie, la dématérialisation administrative, en passant par la précarité mentale. Édifiant !

Le poids du logement

« La Ville de Bourg a pointé des situations dégradées avec une baisse du niveau de vie. Le logement pèse lourd dans le budget et entraîne une installation durable dans le RSA. De plus en plus de dossiers sont examinés en Commission des expulsions locatives. »

Denise Darbon

Les limites de l'accompagnement à l'autonomie

« Le CCAS anime un groupe de veille. La démarche du dispositif n'est pas comprise du fait de la complexité des situations familiales. Un autre point concerne les démarches via Internet. Un délégué à la tutelle ne peut pas faire une déclaration d'impôt par Internet, car il ne peut pas ouvrir un compte au nom de la personne. »

Karine Thévenard

Peu d'espaces publics numériques dans l'Ain

« Les services publics dématérialisent

leurs services et le public est doublement pénalisé. Il existe très peu de lieux ciblés qui permettent l'accès à des espaces publics numériques. Tous les publics sont touchés. »

Emmanuel Maquet

La précarité cachée

« Les publics que l'on veut toucher ne fréquentent pas forcément les centres sociaux. D'où la nécessité de travailler en partenariat avec les structures. L'initiative de coopération du Département et de la CAF est très intéressante. »

Yann Cruiziat

Les difficultés de mobilité

« À Pont-de-Vaux ou à Vonnas, des personnes en recherche d'emploi doivent se déplacer sur Bourg et n'ont pas de moyen de locomotion. D'où une exaspération et un découragement. »

Bénédicte Duthoit

Désespérance, lassitude et violence

« Le collectif Alerte concerne l'accès aux droits. Des personnes sont dans une forme de désespérance, de lassitude, d'exaspération. Nos travailleurs sociaux nous renvoient souvent des manifestations de violence. »

Olivier de Vesvrotte

Coupables

« On ne peut pas s'empêcher de constater un durcissement des représentations de la précarité. Tout se passe comme si les gens étaient passés de victimes à coupables. Beaucoup vivent très mal la situation précaire et ça crée de la violence. »

Martial Do

La solitude

« Le point principal, c'est la solitude des personnes qui viennent nous voir : des femmes seules et des jeunes seuls venant d'autres régions pour trouver du travail, ça c'est nouveau. Aujourd'hui, des gens composent le 115 uniquement pour parler. »

Bénédicte Duthoit

Réclusion domestique

« Nous avons des demandes de personnes recluses chez elles : des agriculteurs ou des jeunes dans des résidences sociales ou à domicile, complètement repliés sur eux-mêmes. C'est vraiment très nouveau. »

Guillaume Pégion

La voiture pour logement

« Sur le Pays de Gex, des travailleurs avec des revenus jusqu'à 2 000 ou 3 000 € par mois parce qu'ils travaillent en Suisse, sont en précarité

par l'absence de logement. Certains dorment dans leur voiture. »

Corinne Gautherin

Démographie médicale

« Il y a un déficit de médecins généralistes et de professionnels de santé sur le territoire de Bourg-en-Bresse, même sur l'agglomération. »

Denise Darbon

Des agents de santé en renfort

« Le Département a travaillé sur la question des agents de santé. Il faut saluer le fait que cette option-là a été pérennisée. Les addictions quelles qu'elles soient, c'est une façon de s'anesthésier. On n'est pas tellement armé et on forme nos équipes. »

Martial Do

Psychiatres recherchés

« Dans deux mois, il manquera sept psychiatres au CPA. Il vaut mieux faire le deuil de l'orientation en psychiatrie. Comment les travailleurs sociaux, les familles, vont-ils faire pour protéger les personnes de la précarité mentale ? Dans les CHR, comment on gère la prévention du suicide ? »

Guillaume Pégion

Haro sur la mixité du public

« C'est la mixité du public sur un

espace semi-collectif qui fait que ça devient compliqué à gérer. Quand nous avons des situations sous conduite psychiatrique, ce sont les autres qui ne supportent plus la personne en souffrance psychiatrique. »

Sonia Germain

La souffrance psychique

« Les problématiques de souffrance psychique sont très complexes et nécessitent des compétences spécifiques. Le point positif, c'est l'acoïssement de la coordination. On s'appuie sur les équipes mobiles qui se déplacent à domicile. »

Myriam Lyonnet

Quelles initiatives prises et quels dispositifs mis en place ?

Les moyens pour répondre aux besoins des personnes en situation de précarité se sont développés, même s'ils restent insuffisants. Plusieurs dispositifs ont été mis en place, parallèlement à la nouvelle géographie de la politique de la ville.

Travailler sur la notion de parcours

« Il faut travailler encore ces notions de parcours. La pauvreté n'est pas que monétaire. C'est un cumul de difficultés. Je crois beaucoup aux vertus du travail partenarial et en réseau sur toutes ces thématiques. »

Corinne Gautherin

Le SIAO, une étape importante

« Sur les cinq dernières années, la mise en place du SIAO est une étape importante pour créer du lien et mettre de la cohérence, avec un outil d'observation. »

Olivier de Vesvrotte

Des gens « cassés » à Bourg

« Au niveau du 115, on a déjà plus de 6 000 demandes, et c'est un chiffre croissant depuis 3 ans. Ça représente plus de 2 000 ménages. 50 % sont des hommes isolés et il y a deux territoires : le Pays de Gex et Bourg où on a des parcours de gens très cassés. Le SIAO pourra participer à cette étude et apporter des éléments d'observation assez intéressants. »

Bernard Grivel

Une révolution culturelle à faire

« C'est le travail partenarial qui fera qu'entre les types de structures d'insertion par l'activité économique, on organisera la filière et des parcours pour que les gens nous échappent... Je pense qu'il y a une révolution un peu culturelle à faire chez les SIAE et qu'elles acceptent la part d'entreprise qui est en nous. »

Martial Do

Quelle participation des usagers dans les dispositifs ?

La participation des usagers dans les politiques publiques ne va pas de soi. Prendre la parole n'est pas facile. Pour les y aider, force est de promulguer des lois. Pour autant, écoute-t-on les usagers dans les dispositifs ?

Des gens s'anesthésient

La participation des usagers est problématique, parce que nous considérons que les personnes en situation de précarité sont handicapées. Les institutions sont en train de passer un cap. Aujourd'hui, on est dans une logique de résultats qui contribue à exclure encore plus les publics. Les gens qui s'anesthésient sont en augmentation : ils se coupent de cette réalité-là. »

Guillaume Pégion

Accueillir ne s'improvise pas

« Le Conseil départemental a mis en place un parcours de formation de ses agents d'accueil pour des publics en difficulté de santé mentale. Ça ne s'improvise pas. Quand les gens sont en souffrance, il faut les comprendre pour se positionner correctement. »

Arlette Félizat-Abry

« Aller vers »

« À la Croix-Rouge, ce dispositif a été bien développé, avec l'antenne mobile info santé. Il a permis de développer le travail en réseau. »

Anne Bornet

À la rencontre des familles

« Nous avons défini des nouvelles orientations pour les travailleurs sociaux de la CAF : rechercher les événements de vie qui fragilisent la situation des personnes. Ne faudrait-il pas aller directement à la rencontre de ces familles ? »

Jean-Michel Ballard

Des sous-citoyens

« Beaucoup d'usagers se considèrent comme sous-citoyens. Ils ne prennent pas facilement la parole. En dehors des espaces obligatoires pour le logement ou l'hébergement, il faut multiplier les initiatives pour aller saisir cette parole. »

Martial Do

Des réponses qui profitent à tous

« Si on essayait d'apporter des réponses aux personnes en difficulté, on en apporterait à tout le monde. Donc, il faudrait peut-être changer la façon de faire. »

Bruno Savy

Les conseils citoyens

« La notion de la participation et de la citoyenneté, c'est nouveau avec la mise en place des conseils citoyens dans tous les contrats de ville. La loi impose un tirage au sort pour les publics qui habitent ces quartiers. Valoriser les personnes, donner confiance et accompagner permettent de structurer cette participation citoyenne. »

Corinne Gautherin



→ Olivier de Vesvrotte, directeur d'Alfa3a



→ Bénédicte Duthoit, déléguée du Secours catholique de l'Ain



→ Martial Do, directeur de Tremplin



→ Bernard Grivel, directeur adjoint de Tremplin en charge du SIAO



→ Guillaume Pégion, responsable Carrefour santé mentale précarité au Centre psychothérapique de l'Ain (CPA)



→ Corinne Gautherin, directrice départementale de la Cohésion sociale



→ Sonia Germain, directrice du CHRS Le Regain (Alfa3a)



→ Myriam Lyonnet, fédération ADMR, membre du réseau Alerte



→ Arlette Félizat-Abry, responsable Développement social au Conseil départemental de l'Ain



→ Anne Bornet, directrice départementale adjointe de l'Action sociale, responsable de la Santé, Croix-Rouge Française



→ Jean-Michel Ballard, directeur adjoint de la CAF



→ Bruno Savy, directeur de Soliha (ex-PACT de l'Ain)



Le comité de pilotage

Alfa3a
Le Conseil départemental de l'Ain
La Direction départementale de la Cohésion sociale (DDCS)
La CAF de l'Ain
La MSA de l'Ain
La CPAM de l'Ain
Le magazine Interaction
Le réseau Alerte

- **Pour le suivi**
- Alain Gilbert
alaingilb@gmail.com
- Agnès Bureau
agnes.bureau@club-internet.fr

enquete.pauvrete@alfa3a.org

Les partenaires invités à contribuer à cette enquête

Accord2mains
Accorderie du Bugey
Accueil gessien
Adapa
Adapei
Admr
ADSEA
AG2I
AGCR
APAJH
APF
ARS

ATMP
ATPA
Banque alimentaire
Bourg Habitat
Cap Emploi
Carrefour santé mentale
précarité
CCAS de communes ou d'intercommunalités
Croix-Rouge
Dynacité
Emmaüs

Épicerie solidaire
de Bourg
Familles rurales
Fédération des centres sociaux
Groupe Solid'AIRE
Habitat et humanisme
Inspection académique
MRIE
Orsac
Pôle Emploi
Restos du cœur

Secours catholique
Secours populaire
Semcoda
Soliha
Sols'Tisse
Tremplin
UDAF
UNAFAM
Val Horizon
Vivre en ville 01
(Cette liste n'est pas exhaustive)

Une enquête Phase 2

- Cinq ans après, Alfa3a a souhaité actualiser l'étude très complète sur la pauvreté et la précarité dans l'Ain. Elle a confié cette mission à Nicolas Bérut, ingénieur social et directeur du Collège coopératif Rhône-Alpes.
- Les objectifs de cette seconde enquête restent les mêmes :
 - améliorer la connaissance de la réalité de la pauvreté dans l'Ain ;
 - relater les évolutions constatées depuis 2010 ;
 - sensibiliser les acteurs locaux sur les enjeux socio-territoriaux.
- Un questionnaire, très proche de celui de 2010, a été adressé aux maires de l'Ain.

Des rendez-vous

- Comme lors de l'enquête initiale, cette démarche se veut partenariale et ponctuée des mêmes rendez-vous. Deux tables rondes sont programmées pour la rentrée de septembre (la première fait l'objet d'un compte rendu dans ce numéro d'Interaction)
 - **Mardi 11 octobre**, de 16 h à 18 h, à la MSA à Bourg-en-Bresse.
(compte-rendu dans InterAction de fin octobre)
 - **Mardi 8 novembre**, de 16 h à 18 h, à la MSA à Bourg-en-Bresse
- Les comptes-rendus in extenso de ces tables rondes seront accessibles sur le site d'Interaction à la rubrique Pauvreté/Précarité.

Des rencontres d'Interaction

- La publication des résultats de l'enquête avait fait l'objet d'une journée de restitutions et d'échanges en présence de près de 500 participants et du sociologue Serge Paugam. Ces Rencontres d'Interaction sont reconduites ; elles auront lieu le :
 - **Jeudi 15 décembre**
de 9 h à 17 h à l'Espace 1500
à Ambérieu-en-Bugey
(Programme en cours)
- Actes des Rencontres dans InterAction de janvier 2017**

le magazine du social dans l'Ain

INTER action

N° 88 . JUIN 2016



MSA

Le baluchonnage, une bulle d'air pour les aidants / p. 20 -21

Le Cahier partenaires



→ Christine Galle, directrice du pôle adultes de l'APF de l'Ain

Accompagner la personne handicapée moteur vers l'autonomie

Le SESVAD de l'Association des Paralysés de France conseille et accompagne des personnes en situation de handicap moteur, vivant à domicile dans l'Ain. Pour chacune, le handicap, quel que soit le moment de la vie où il survient, est un bouleversement total et réinterroge le rapport aux autres, le regard sur soi-même.

Il est parfois synonyme de dépendance, de douleurs. Sentir son corps blessé ou altéré modifie l'image que la personne a d'elle-même, son estime de soi. Reconquérir cette image, se réhabiliter à ses propres yeux, c'est le parcours que doit réaliser toute personne pour faire face à son handicap. Se reconstruire, dans un dialogue entre soi et soi, c'est retrouver une identité, une unité. La personne doit apprivoiser une nouvelle image d'elle-même, affronter le regard porté par la société, mais aussi son propre regard.

L'accompagnement proposé par le SESVAD est global et touche à des aspects très concrets de la vie. Il vise à aider chaque personne, dans sa singularité et son projet de vie, à apprivoiser la nouvelle image d'elle-même, faire valoir ses droits, retrouver une autonomie, reprendre une activité, retisser des liens, rompre l'isolement.

Au-delà de ce soutien individuel, le SESVAD organise chaque année une journée réunissant les personnes handicapées et leur entourage, autour de temps d'échanges conviviaux. Le thème de la Journée 2016, organisée le samedi 11 juin, à l'IME Le Coryphée à Viriat, « L'image de soi, quel regard ? », a interpellé et séduit.

Venues des quatre coins de l'Ain, une trentaine de personnes ont participé à l'événement. Placée sous le signe du bien-être et de la mise en beauté, la Journée proposait divers ateliers : socio-esthétique, ongles, méditation-relaxation – ces deux derniers animés par deux jeunes femmes handicapées en reconversion professionnelle –, création d'une fresque, shooting photo par un photographe professionnel. En fin de matinée, les personnes handicapées, rejointes par les ados de l'IME, se sont métamorphosées en mannequins de mode, pour un défilé de vêtements adaptés au handicap. Musique et chansons – dont certaines composées par des artistes en situation de handicap – accompagnaient l'événement. Toutes les personnes présentes ont eu le sentiment de vivre un moment rare qui a mis en valeur des personnes exceptionnelles*.

La joie de vivre, le bonheur d'être ensemble, de partager, se lisaient sur les visages et les sourires. Un moment collectif, qui apporte assurément un « plus » à l'accompagnement individuel.

Christine Galle

Directrice du pôle adultes de l'APF de l'Ain

* Terminologie canadienne pour désigner les personnes handicapées.

SOMMAIRE

- Le Groupement départemental anti-fraude au RSA (**Département**) / p. 18-19
- Le baluchonnage arrive dans l'Ain. (**MSA**) / p. 20-21
- Le joli printemps de la résidence du Trève. (**Dynacité**) / p. 22-23
- Créer 48 places pour personnes handicapées vieillissantes. (**Adapei**) / p. 24-26
- A la Une du CHRS Le Regain (**Alfa3a**) / p. 26-27
- Le contentieux, à la croisée des chemins du financier et du social. (**SEMCODA**) / p. 28-29
- Une nouvelle dynamique pour la MECS Les Marmousets (**ORSAC**) / p. 30-31
- Un métier attractif mais mal connu (**ADMR**) / p. 32-33
- L'**UDAF** présente sa convention d'objectifs et de moyens 2016-2019 / p. 34-35
- **Innovation** : dans les coulisses de la Fabrique / p. 36
- **Fiche action** : le service de médiation-intégration d'Alfa3 / p. 38

ORSAC

Le Foyer d'accueil médicalisé de Tramoyes prend forme

→ Il accueillera 42 adultes atteints d'épilepsie sévère résistante aux traitements. Pour concevoir ce lieu de vie, deuxième du genre en Rhône-Alpes, l'Orsac a déployé les grands moyens : un comité de pilotage, un chef de projet, des groupes de travail, des personnes ressources et une collaboration active depuis un an avec EPI (une association de familles militant pour l'ouverture de tels établissements). Le permis de construire vient d'être obtenu, le 13 mai. Les bâtiments seront tous de plain-pied, répartis en quatre maisons reliées par des coursives. Les résidents y disposeront d'une chambre de 24 m² et d'un espace de vie collectif. Un autre bâtiment abritera le pôle activités, les bureaux administratifs, le pôle de soins, la cuisine principale et un foyer-bar qui servira aussi pour les familles. Les espaces extérieurs ont été particulièrement soignés dans l'idée de monter avec les résidents des projets en lien avec la nature ou les activités sportives.

« Nous avons voulu créer un lieu le plus ordinaire possible, propice à une belle qualité de vie, où le soin est sous-jacent », commente la chef de projet, Hacina Rokaibi. L'établissement favorisera les échanges avec l'environnement local (Tramoyes et le sud de l'Ain). Une cinquantaine de salariés seront recrutés d'ici l'ouverture prévue début 2018. L'investissement devrait atteindre 6,2 M€ (hors foncier), le budget de fonctionnement de 3 M€ étant couvert par le Conseil départemental de l'Ain et par l'ARS. ●



CAF DE L'AIN

Le numérique et le collectif en première ligne

→ La CAF de l'Ain a choisi son hall d'accueil pour marquer deux événements. Il allait comme un gant au premier puisqu'il s'agissait de confirmer que la CAF poursuivait sa révolution numérique et adaptait ses lieux d'accueil du public en fonction. Au plan national, les scores de fréquentation de *caf.fr* sont excellents (1^{er} site de la sécu, 2^e du service public après Pôle Emploi) et convaincants : l'application *Caf-mon compte* a été téléchargée à 3 millions d'exemplaires ; 78 % des allocataires ont transmis leur adresse mail. Marie-Claire Laurent-Sanna, la directrice, a surtout insisté sur l'impact des téléprocédures (+ 182 % d'utilisation des téléservices en un an) et de leur confort d'utilisation pour les allocataires qui peuvent effectuer l'essentiel de leurs démarches en ligne.

Gain de temps pour eux, mais aussi pour les ser-



vices CAF qui peuvent consacrer plus de temps à former et informer ceux qui n'ont pas d'accès direct à Internet ou qui ont des difficultés à y recourir. La priorité donnée à la dématérialisation s'accompagne donc d'une extension des points numériques CAF dans les permanences, dans le réseau des centres sociaux et dans les points info et les maisons de service qui commencent à se déployer. Objectif : couvrir l'ensemble du

CULTURE ET SANTÉ

12 900 origamis pour une œuvre éphémère et joyeuse

→ Après la réussite du tricot street art qui habillait les arbres, le CPA a fait éclore en mai une fresque colorée de milliers d'origamis sur la façade de la chapelle, avec l'artiste Mademoiselle Maurice. Pendant six mois, les petits papiers ont été pliés par plus de 250 patients, salariés et habitants emballés par le projet. L'artiste avait donné les consignes (trois modèles : moulin, oiseau et fleur, dans une gamme définie de tailles et de couleurs). Le bouche-à-oreille a vite rassemblé plus de partenaires que prévu au départ. Les derniers ateliers de pliage organisés au CPA ont réuni 80 participants, dont certains qui découvraient pour l'occasion l'hôpital.

Le projet né au sein du dispositif culturel du CPA, Culture NoMad, a intégré la manifestation artistique printanière « Bas les maques » de la ville de Bourg-en-Bresse. Un centre social et un centre de loisirs, un lycée, la MJC, l'hôpital Fleyriat, Vivre en ville 01, un foyer d'accueil médicalisé... ont participé et permis la création de 12 900 origamis. Certains ont créé sur leurs murs des fresques secondaires « à la manière de » Mademoiselle Maurice. Et pour annoncer le vernissage, le CPA a parsemé la ville de pointillés colorés. Le 17 mai, 250 personnes se sont retrouvées devant la chapelle du CPA où l'artiste venait d'achever son œuvre monumentale (trois jours d'installation). Ce vernissage fut assurément le grand moment de la saison culturelle du CPA, empreint d'émotion, de fierté et de gaieté.

De nouveaux projets sont déjà en route... ●

Contact : culture_sante@cpa01.fr



Toujours plus de rigueur pour une meilleure insertion

LE POIDS DU RSA SUR LES FINANCES DU DÉPARTEMENT IMPLIQUE UNE GESTION SANS FAILLE AVEC POUR TOILE DE FOND L'INSERTION DES BÉNÉFICIAIRES ET LEUR RETOUR À L'EMPLOI.
LE GDAF APPORTE DEPUIS NEUF MOIS SA PIERRE À L'ÉDIFICE.

→ Les nouveaux bénéficiaires du RSA doivent participer à une réunion d'information collective, qui les informe de leurs droits et devoirs, et modalités pratiques du RSA.



D'abord, la bonne nouvelle... Le nombre de bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) diminue doucement mais sûrement depuis le début de l'année. « Nous sommes passés de 8 200 foyers en janvier à 8 000 en février et 7 916 en mars, précise Nadège Pscheniska, responsable du service insertion au Conseil départemental. Le constat est le même dans l'ensemble des départements de la région Auvergne/Rhône-Alpes. On doit cette amélioration à la prime d'activité qui a pris en partie la place du RSA, mais aussi au frémissement de reprise économique. »

Ces chiffres ne peuvent qu'encourager l'action de la majorité départementale en faveur de l'emploi et contre la fraude au RSA, allocation qui pèse lourd sur les finances de la collectivité (43 M€ en 2015). C'est ainsi qu'au lendemain de l'arrivée à la présidence de Damien Abad en mars 2015, a été créé le fameux Groupement départemental anti-fraude. Ce GDAF aura d'abord fait couler beaucoup d'encre et de salive. Aujourd'hui dans le paysage, il affiche un premier bilan. « Entre juillet et avril 2016, nous avons effectué 2 055 contrôles suivis de 912 entretiens pour vérifier si les bénéficiaires avaient effectué les démarches présentées au cours des réunions collectives », raconte Nadège Pscheniska. Le faible taux de participation à ces réunions, 44 %, peut sembler décevant. « Les personnes concernées connaissent pourtant la procédure et les conséquences possibles. Heureusement, après une première relance et à force d'expliquer et d'accompagner, les choses s'arrangent », reconnaît-elle. Et puis il y a les irréductibles. Pour eux, l'ultime étape est la commission départementale d'insertion. Dans 397 des 610 dossiers étudiés, la radiation temporaire a été

prononcée et des sanctions graduées ont été appliquées. Le premier niveau est une baisse du RSA de 80 % pour une personne seule ou 50 % pour une famille pendant un mois. Idem pour le niveau 2, mais pendant quatre mois, ce qui a été le cas pour 432 situations. Au cinquième mois, si rien n'a été fait, c'est le niveau 3 et la radiation totale. En neuf mois, le couperet fatal ne sera finalement tombé qu'à 24 reprises.

L'équipe du GDAF multiplie les contrôles en partenariat avec la CAF et la MSA. « Nous apportons un plus, insiste Nadège Pscheniska. Notamment les contrôles sur pièces (144). C'est incroyable ce que l'on découvre sur les réseaux sociaux. La caricature est la publication de la photo du mariage d'un bénéficiaire déclarant vivre seul ! Les registres des sociétés livrent aussi des informations sur les micro-entrepreneurs. Nous siégeons également au CODAF (Comité opérationnel départemental anti-fraude, présidé par le préfet) et nous sommes en contact avec les huit CLI (commissions locales d'insertion) actives sur leurs territoires avec 1 296 dossiers suivis et 714 sanctions. Il nous revient également l'application des sanctions administratives pour des indus de moins de 5 000 €. C'est du cas par cas. Rien n'est systématique sur le montant de la pénalité, les délais de règlement. Nous en sommes à 33 amendes pour un total de 18 945 €. 134 dossiers de fraude avérées ont été ouverts, 29 plaintes déposées pour des récidives, faux et usage de faux... Dans 56 % des cas, il est question de ressources non déclarées. Vient ensuite la vie maritale non déclarée (21 %). Le travail dissimulé touche beaucoup le Pays de Gex. Au total et pour 10 mois seulement, ce sont 801 272 € qui sont à récupérer ! » ● J.-M. P.



→ « Après une première relance des bénéficiaires du RSA qui n'ont pas effectué les démarches, et à force d'expliquer et d'accompagner, les choses s'arrangent », souligne Nadège Pscheniska.

SUR LE TERRAIN

« Faire comprendre aux bénéficiaires qu'ils sont les acteurs »



→ « Le RSA est un droit qui implique des devoirs », rappelle Angélique Corsain.

« En rejoignant l'équipe du groupement anti-fraude RSA, j'ai voulu retrouver le social, le sens de l'humain, en informant et en orientant au mieux les bénéficiaires du RSA », explique Angélique Corsain. Chargée de gestion RSA, elle est l'un des quatre agents du Département volontaires pour intégrer le GDAF. « Après mon BTS d'assistante de direction, j'avais déjà eu une expérience à l'accueil, ajoute la jeune femme. Avec mes collègues, nous sommes amenés à intervenir dans deux cas de figure. D'abord lorsque les bénéficiaires du RSA ne

sont pas inscrits à Pôle Emploi. Soit ils n'ont pas su faire, soit ils n'ont pas pris conscience qu'il était important d'avoir un référent Pôle Emploi. Entre octobre et décembre 2015, nous avons été confrontés à plus de mille personnes dans cette situation. Ensuite, nous nous adressons à celles et ceux qui n'ont pas assisté aux réunions d'information collectives. Cela pour des tas de raisons, des bonnes... et des moins bonnes. Nous intervenons alors en direct, ce qui permet souvent d'aller beaucoup plus loin. »

Le RSA est un droit qui implique des devoirs... Angélique Corsain ne se prive pas de le rappeler. « Nous les engageons vivement à réaliser les démarches obligatoires. Mais là encore, ce n'est pas si simple, reconnaît-elle. Pas facile non plus de cibler en trente minutes seulement la problématique de la personne, repérer ce qui l'a fait basculer dans le RSA. Ils sont les acteurs de leur retour à la vie active et notre rôle, en plus de les accompagner, est de les convaincre. »

TROIS QUESTIONS À MURIEL LUGA GIRAUD, VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

« En matière d'insertion, nous avons encore du pain sur la planche »

→ Êtes-vous satisfaite de ce premier bilan de l'accompagnement du RSA après dix mois d'exercice ?

Oui mais... Nous pouvons encore faire plus et mieux car, en matière d'insertion, le travail est énorme. Sur le contrôle, l'administratif en général, nous pouvons être satisfaits de ces dix premiers mois. Ensuite, il y a l'insertion. Nous avons rencontré tellement de situations nouvelles... Beaucoup de personnes attendaient que l'on s'intéresse à elles. Des échanges riches ont été engagés. Ça avance. La finalité de notre action n'est pas de couper les allocations... mais de remettre les allocataires dans l'emploi et donc dans la vie sociale.

→ Que reste-t-il à améliorer, selon vous ?

Beaucoup de choses, surtout sur l'accompagnement. Nous avons des idées, des projets. Par exemple, le bénévolat pourrait permettre à des bénéficiaires de retrouver le contact avec le monde du travail. Après des mois, parfois des

années de RSA, le risque d'isolement est important. Nous leur proposerons, selon leurs domaines de compétences, d'intégrer des structures associatives. Nous lançons également cet été des actions de coaching en partenariat avec l'ADSEA. En fait, nous affinons en permanence le dispositif. Il y a dix mois, nous avons démarré le contrôle des dossiers en partant de zéro. Tout était à imaginer, à penser, à organiser. Nous nous sommes vite aperçus que certains étaient dans l'incapacité de s'en sortir seuls. Il a fallu trouver les bonnes réponses. La gestion du RSA, ce n'est pas que le financier. Il y a d'abord l'humain. C'est la partie la plus difficile car tous les cas sont différents. Je me souviens d'une jeune femme orientée dans le secrétariat simplement parce qu'elle était une femme. Mais son rêve, c'était le bâtiment. Quand elle a vu que l'on prenait ça en compte son souhait, son visage s'est transformé et elle a commencé à nous parler de projets.

→ Concernant le retour du RSA dans le giron de l'État, êtes-vous toujours aussi partagée alors que l'économie pour le Département serait conséquente ?

Je continue à dire que du côté du Gouvernement, la réflexion doit avancer. Sur le plan financier, on ne peut pas se satisfaire de la prise en compte uniquement de l'année N moins 1. L'analyse doit remonter plus loin en arrière avec, en plus, une bonne dose de prospective. Sinon, ce serait foncer dans l'inconnu sur des bases incertaines. Je suis également réservée sur le fond car, selon moi, le RSA c'est d'abord une question d'insertion, d'accompagnement. Je ne suis pas convaincue... J'attends de voir. ●



→ « Le RSA, c'est d'abord une question d'insertion, d'accompagnement », insiste Muriel Luga Giraud.



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

EN CHIFFRES

Selon le baromètre autonomie OCIRP 2015, 48 % des aidants ont une maladie chronique, une surmortalité de 60 % survient dans les trois ans suivant le début de la prise en charge et un tiers des aidants meurent avant la personne aidée. De même, 83 % des aidants ressentent un sentiment de solitude et 75 % se sentent stressés, anxieux ou surmenés. Nadège Thévenet et Laurence Bourgeaux, respectivement responsables des services Bulle d'air et Action sanitaire et sociale de la MSA Ain-Rhône, précisent que le coût horaire moyen d'intervention en 2015 est estimé à 13,10 €. Sur cette somme, les familles reçoivent en moyenne 4,90 € d'aides. 76 % des familles bénéficient d'un soutien financier (Allocation personnalisée d'autonomie, déduction fiscale, apports de la MSA, de la maison des aidants ou de mutuelles complémentaires, prestations de compensation du handicap-PCH).



→ En février dernier, un colloque organisé à Bourgoin-Jallieu a rassemblé élus et professionnels autour de la question du répit.

LE BALUCHONNAGE ARRIVE DANS L'AIN

Le répit, une solution à la carte pour les aidants

LES AIDANTS FAMILIAUX SONT EN PREMIÈRE LIGNE DANS LA PRISE EN CHARGE DE LA DÉPENDANCE. POURTANT, LA PERMANENCE DE LEUR ACTION PÈSE SUR LEUR SANTÉ ET LEUR CAPACITÉ À S'OCCUPER DE LEURS PROCHES.

Inspiré du concept québécois de baluchonnage, « Bulle d'air » propose de relayer à domicile des aidants familiaux. Créée en 2011 par la MSA Alpes du Nord, l'association s'adresse à tous les assurés sociaux. Le système est souple avec des interventions ponctuelles ou régulières, allant de quelques heures à plusieurs jours, ce qui permet aux aidants de s'octroyer du temps libre. « Bulle d'air » prévoit la mise en place du dispositif en trois semaines. Après la prise de contact, une évaluation à domicile a lieu pour connaître les besoins et repérer l'intervenant idéal. Organisé en mode mandataire, le service Bulle d'air assure l'ensemble des tâches administratives inhérentes à l'emploi du baluchonneur (contrat de travail, paie...), mais la famille reste l'employeur.

Un développement rapide

Grâce au relais des conseils départementaux, des professionnels et des associations, le service est en pleine croissance. Au cours de la dernière année, le nombre d'heures

effectuées a quasiment doublé. Le contexte législatif devient aussi plus favorable. La loi d'adaptation de la société au vieillissement, adoptée cette année, reconnaît pour la première fois le droit au répit. Jusqu'à 500 € peuvent être accordés pour financer de la présence à domicile ou un accueil en hébergement temporaire de la personne aidée. Une enveloppe pouvant atteindre 992 € est prévue en cas d'hospitalisation de l'aidant. Pour autant, le principal frein reste la difficulté éprouvée par les proches à s'identifier comme « aidant » et à lâcher prise. Des actions sont nécessaires pour préserver leur santé en anticipant le recours au service. Face à ce constat, la construction d'une relation basée sur la confiance est la clef. Les baluchonneurs, répartis sur tout le territoire, disposent tous d'une expérience dans le secteur médico-social. Leur fonction est clairement définie. Ils ne se substituent pas aux soins médicaux ou aux autres services d'aide à la personne mais leur sont complémentaires. ● C. M.

« Bulle d'air » dans l'Ain : une priorité et un challenge

À l'origine, l'expérimentation « Bulle d'air » ne concernait que le territoire de la MSA Alpes du Nord. Toutefois, le besoin de mutualisation et de développement a poussé à la régionalisation du service. C'est ainsi que, pour la MSA Ain-Rhône et son président, l'expansion de « Bulle d'air » est devenue une priorité.

→ Un déploiement dès l'été

L'Ain est un excellent terrain d'expérimentation en raison de sa frontière avec l'Isère et les deux Savoie. « La réussite de cette association, c'est de tisser une toile d'araignée de baluchonneurs sur l'ensemble du territoire » rappelle Olivier de Seyssel. En débutant l'expérimentation dans le Pays de Gex, le Bugey et le bassin belle-gardien, le service s'appuiera sur le réseau d'intervenants existant dans les Alpes du Nord. L'objectif est de proposer une solution de répit dès l'été ou au plus tard en septembre avant de s'étendre vers Bourg et de couvrir l'ensemble du département en 2017. Selon Olivier de Seyssel, un réseau de 120 baluchonneurs sera nécessaire pour couvrir l'ensemble du département. L'expansion dans le Rhône et vers la Métropole de Lyon se fera dans un deuxième temps, à partir de 2017.

→ Les moyens mis en œuvre

La proximité est essentielle pour rester compétitif et ne pas excéder le seuil de 13 € de l'heure avant le versement des aides : « On sait qu'à ce tarif-là ça fonctionne, après c'est compliqué ! » précise Olivier de Seyssel. Alors que les aides exceptionnelles de lancement versées dans les Alpes du Nord commencent à se tarir, le développement de l'activité devient la meilleure source de financement.

Il est facilité par le soutien apporté par le Conseil départemental. Le projet, inscrit dans le plan seniors, a été très bien reçu par les élus qui placent beaucoup d'espoir dans ce modèle.

→ Un modèle ouvert

Pour Olivier de Seyssel, il est important que la MSA ne porte pas « Bulle d'air » seule. Cet élargissement paraît essentiel au développement et à la connaissance du service. Loin de concurrencer les associations du secteur, il s'agit au contraire de les impliquer dans le projet. C'est aussi un moyen de disposer de ressources supplémentaires pour le réseau des baluchonneurs. Cette ouverture est aussi pensée en direction du handicap, qui ne représente actuellement qu'une infime part des interventions. Des liens sont actuellement tissés avec l'Adapei qui a manifesté son intérêt pour ce modèle. ●



→ La réussite du dispositif est basée sur la construction d'un lien fort entre l'aidant, l'aidé et le baluchonneur.

Un contexte politique favorable

● Dès 2011, le plan régional de santé rappelle la nécessité de proposer « une palette de réponses de proximité » pour le maintien à domicile. Il prône la poursuite des expérimentations d'intervention à domicile. La prévention de l'épuisement des aidants familiaux devient un axe majeur. Le déploiement de « Bulle d'air » dans l'Ain rejoint les priorités du Conseil départemental. Lors de la présentation du Plan seniors en mars 2016, le maintien à domicile et le soutien aux aidants sont présentés comme deux principes clés. À ce titre, l'axe « mieux vieillir chez soi » du plan prévoit un soutien à l'environnement familial et personnel, l'intégration du droit au répit dans l'allocation personnalisée d'autonomie et la revalorisation du métier d'aide à domicile. Outre des actions de soutien aux proches, l'expérimentation d'un service sur le modèle du « baluchonnage » est lancée. ●

SUR LE TERRAIN

Plus que du répit, une expérience humaine

« On a trouvé une amie. » C'est ainsi que Claire Tonello décrit la relation qu'elle et son mari entretiennent depuis un an avec Sylvie Orio, baluchonneuse de « Bulle d'air ».

Il y a quelques années, le diagnostic tombait : Jean Tonello souffre du syndrome de Benson, une forme rare de la maladie d'Alzheimer qui n'affecte pas la mémoire mais la vue et les repères. Progressivement, sa femme doit l'assister dans de nombreuses tâches.

Un soutien régulier et modulable

En juillet dernier, leurs enfants remarquent l'épuisement de leur mère et décident de se rapprocher de « Bulle d'air ». Des visites sont organisées par le CCAS d'Aix-les-Bains pour cerner les besoins de la famille. Ces observations, ainsi qu'un entretien préalable avec la responsable de secteur de « Bulle d'air » et une assistante sociale, servent de base à la mise en place des interventions. Deux fois par semaine, pendant trois heures, Sylvie Orio vient poser son baluchon dans l'appartement du couple. Pour Claire, la souplesse est la différence majeure avec les autres services d'aides à la personne. Elle précise : « S'il faut que Sylvie reste ici ou si on veut bavarder jusqu'à six heures, pas de problème ! ».

Une rencontre

La relation humaine est tout aussi importante. Après avoir beaucoup voyagé et suivant une carrière de psychothé-

peute, Sylvie Orio décide en 2013 de s'installer à Chambéry. Son parcours, tant professionnel que personnel, a développé son ouverture sur le monde et son esprit d'initiative. Autant de qualités précieuses pour une baluchonneuse. Elle suit actuellement trois personnes, dont une depuis deux ans. Elle a su s'adapter à chaque situation et tisser des liens amicaux avec chacun. Claire Tonello insiste sur la capacité des intervenants à « se donner » et apporter leur soutien.

Cette proximité se ressent dès l'arrivée de Sylvie Orio. Elle apporte un livre au couple et leur donne des nouvelles de ses enfants, comme le ferait une connaissance de longue date ou un membre de la famille. Il n'est plus question « d'aidé » ou « d'aidant », de « patron » et « d'employée » mais d'une relation bâtie sur la confiance et le respect du rôle de chacun. Avec sa « baluchonneuse », Jean Tonello discute, se rend à des rendez-vous, se promène et écoute beaucoup de musique. Lorsqu'il pleut, ils lisent des poèmes et parlent de littérature.

« On vit au jour le jour »

C'est ainsi que Claire Tonello résume la difficulté qu'elle éprouve à se projeter dans l'avenir. Face à l'érosion de l'état de santé de son mari, impossible d'envisager les étapes de prise en charge futures. Pourtant, lorsqu'on lui demande ce qui pourrait être amélioré dans le cadre du service, elle sourit, réfléchit un instant et déclare : « Non, je ne vois pas ». ● C. M.



→ Sylviane Chêne est responsable de projets, à la direction du Développement, de l'aménagement et du renouvellement urbain à Dynacité. Elle a piloté le projet de rénovation urbaine du Trève.

RÉNOVATION URBAINE À MIRIBEL

Le joli printemps de la résidence du Trève

LE PROJET DE RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE DU TRÈVE COMPORTAIT DEUX AXES D'INTERVENTION INDISSOCIABLES : LA RÉNOVATION DU BÂTI ET LE SOUTIEN À LA DYNAMIQUE SOCIALE. SYLVIANE CHÊNE, RESPONSABLE DE PROJETS À DYNACITÉ, REVIENT SUR LA GENÈSE DU PROJET ET SON PILOTAGE.

Comment ce projet est-il né ?

La réflexion de Dynacité et de la mairie de Miribel a commencé en 2006 avec l'idée qu'il fallait faire quelque chose pour ce quartier. En 2007, nous avons tout d'abord signé avec la ville un contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), acte fondateur du projet. Nous nous sommes inscrits dans le volet cadre de vie, sur la base des premières propositions de réaménagement et de requalification du quartier faites par un cabinet d'urbanistes avec qui nous avons travaillé au préalable. Nous avons ensuite confié une nouvelle mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à un bureau d'études qui nous a aidés avec la mairie à définir le projet final ensemble. Le fondement du projet du Trève, c'est vraiment la collaboration entre la ville et le bailleur.

Comment ont été financés les travaux ?

En 2007, la question du financement des opérations à réaliser s'est posée, même pour ce quartier dit prioritaire avec un CUCS. Dynacité a donc proposé à ses partenaires financiers d'établir des conventions ANRU « maison », c'est-à-dire hors financement ANRU. L'idée était de travailler sur le même principe, en listant différentes familles d'opérations, et de voir en face quels financements pouvaient être acceptables par les financeurs, tout en prenant en compte l'aspect social.

Très rapidement, le projet du CUCS et le projet urbain n'ont fait qu'un, avec deux volets : un projet d'investissements et un projet social pour le Trève. L'originalité de ce projet a été de dire : « On fait de l'ANRU sans l'ANRU ». Cette méthode, nous l'avons utilisée sur d'autres sites dans l'Ain, comme à Arbent, Bellegarde-sur-Valserine ou Meximieux. Pour Dynacité, ces investissements représentent plus de 100 M€ sur dix ans, opérations labellisées ANRU incluses.

Avec quels partenaires avez-vous construit le projet pour le Trève ?

Après la mairie, nous avons rencontré l'État, la Région qui, à l'époque, avait une ligne de crédit pour des projets à enjeux hors ANRU, et le Département. Pour Miribel, le CUCS a été suivi par la signature d'une annexe 1 (ou avenant) en 2010, pour une convention de partenariat financier dans laquelle chaque partenaire s'est engagé à participer. À noter que le Département et la Région ont financé à hauteur de 70 % la requalification des espaces extérieurs, en réponse aux objectifs de développement durable tout aussi importants pour ce quartier. Ensuite, nous avons signé l'annexe 2 au CUCS, toujours « maison » car nous n'avions pas d'obligation légale à le faire, c'est-à-dire une convention de relogement et d'accompagnement social tout au long du projet. ●



→ Les habitants du Trève ont contribué à la fête de l'inauguration de leur quartier le 21 mai dernier.

L'AVIS DES HABITANTS

« On aime bien ici ! »

Dans le quartier rénové du Trève, la majorité des habitants se dit satisfaite de son nouveau visage que certains côtoient depuis 40 ans, selon Olivier Robic, chargé d'immeuble. Cet agent de proximité de Dynacité est d'autant plus apprécié qu'il a assuré le relais entre eux et les entreprises pendant la durée des travaux, démarrés en 2013 et livrés début 2016. Il a été de toutes les réunions publiques, diagnostics en marchant et autres comités éco-participants.

« Ce n'est plus comme avant, confie le technicien et Malika Mansouri, animatrice du secteur adultes et familles au centre social Cesam. Chaque bâtiment a des parkings et chaque entrée donne sur le cœur du quartier. Il y a plus d'accès aux bâtiments, des modes doux et un respect. Il n'y a plus de graffitis, ni de poubelles dans les halls d'entrée d'immeuble ou de vitres cassées. » Avis partagé par Rodrigo Araneda, chargé d'entretien avec Liliane Carle, qui, cependant, aimerait voir un jour le local des ordures ménagères en meilleur état... Vers 15 h 30, la place centrale s'anime. Les enfants rentrent de l'école, goûtent et jouent sur les structures aménagées. « C'est très joli, mais il n'y a pas assez de bancs », font remarquer

Fattoum Jemai, habitant le bâtiment Les Dombes, et Mme Mohammed Tebti, relogée deux ans avant la démolition de son immeuble. « À mesure que la famille s'agrandissait, nous avons changé plusieurs fois d'appartement, mais pas de quartier. On est bien ici. »



→ « Je prends note de toutes les attentes des locataires », confie Olivier Robic, présent au Point contact du quartier. À ses côtés, Malika Mansouri, animatrice au centre social Cesam.

SYLVIE VIRICEL, MAIRE DE MIRIBEL

« Le résultat est magnifique, bluffant ! »



« J'ai suivi le projet du quartier du Trève depuis le début. (...) Nous avons décidé ensemble avec Dynacité de relever le défi d'un projet ambitieux. Le résultat est magnifique, bluffant ! L'architecte a eu une vraie réflexion, y compris en termes de façade et de voies de circulation, et l'idée d'un village avec un cœur de vie piéton. Le problème principal des habitants était d'avoir froid en hiver. Aujourd'hui, nous savons que la saison s'est bien passée, que l'isolation thermique fonctionne et que les factures de consommation énergétique ont été réduites. De plus, le quartier s'est ouvert sur la ville après la démolition d'un bâtiment. Il s'est résidentielisé. Du look des bâtiments aux aménagements paysagers, on a gagné en qualité de vie. Il y a des jeux d'enfants un peu partout. C'est chaleureux... Les habitants sont heureux, comme ils ont pu en témoigner en termes de confort et d'image de leur quartier lors de l'inauguration le 21 mai. Ils ont d'ailleurs beaucoup contribué à préparer la fête. (...)

Quant au partenariat avec Dynacité, je tiens à le citer en exemple, car ce bailleur social est très engagé dans la politique sociale des quartiers. Ils ne se contentent pas d'être dans la gestion ou la rénovation. Ils ont été à l'écoute des habitants... D'ailleurs, Nicolas Angel* a fait un discours très apprécié le jour de l'inauguration, plein d'humanisme. C'est un peu l'image de la maison. » ●

* Directeur de territoire Ambérieu - Bugey - Isère.

La rénovation du Trève en chiffres

- 11,1 M€ investis (dont 7,1 par Dynacité ; 1,9 par la Région ; 1,2 pour Miribel)
- 270 logements rénovés (6 M€)
- 15 logements démolis pour ouvrir la résidence et faciliter les cheminements (0,8 M€)
- un bâtiment de 13 logements reconstruit à proximité du site pour conserver un nombre identique de logements (1,55 M€)
- les espaces extérieurs et halte-garderie (2,73 M€)
- 2 500 heures d'insertion.





UN NOUVEAU FOYER DE VIE AVEC UNE UNITÉ MAS EN 2018

Le projet de créer 48 places pour personnes handicapées vieillissantes à Oyonnax avance.

POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES PERSONNES HANDICAPÉES VIEILLISSANTES, UNE STRUCTURE INTERMÉDIAIRE ENTRE UN FOYER D'HÉBERGEMENT ET UN ÉTABLISSEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES DEVRAIT ÊTRE CRÉÉE D'ICI FIN 2018. LE POINT AVEC MICHELLE PIERRET, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ADAPEI.



→ 150 personnes dans l'Ain, juste pour l'Adapei, sont dans l'attente d'un établissement», indique Michelle Pierret.

Ce projet est très attendu. Qu'en est-il ?

Michelle Pierret : Nous l'avons déposé en 2013. Ce projet est un vrai soulagement car depuis des années, l'association demandait la création d'un foyer de vie pour les personnes handicapées vieillissantes. À l'époque, le Département nous avait répondu que ce n'était pas possible. Donc, nous nous étions beaucoup inquiétés, car 150 personnes dans l'Ain, juste pour l'Adapei, sont en attente d'un établissement. Or, on ne peut pas placer des personnes de 50 ou 60 ans dans un Ehpad où la moyenne d'âge des résidents est de 85 ans. Et ces derniers ne vont pas forcément apprécier des personnes handicapées mentales qui n'auront pas le même rythme de vie. C'est un vrai problème de société. Il fallait vraiment une structure intermédiaire.

on refuse ce droit aux travailleurs handicapés. Cette situation crée une inégalité avec les travailleurs de droit commun. Autre point critique, ces travailleurs handicapés vieillissants ne permettent pas à des jeunes de travailler. Dans l'Ain, plus de 300 personnes attendent une place en ESAT !

Pourquoi créer ce foyer de vie à Oyonnax ?

M. P. : C'est une opportunité, celle d'être proche de l'Ehpad d'Oyonnax avec lequel nous allons lier des partenariats sur les services « support » : restauration et blanchisserie. Pour le personnel paramédical, quand on a peu d'équivalents temps plein, c'est mieux de pouvoir partager. Nous allons également élaborer une convention de soins avec l'hôpital pour les résidents et les personnes accueillies dans l'unité MAS (Maison d'accueil spécialisée). Mais nous avons pu faire aboutir ce projet à Oyonnax car nous avons un maire très dynamique, Michel Perraud. Sans lui, on aurait eu du mal à se faire entendre. Et le nouveau président du Conseil départemental est sensible à cette question du vieillissement. C'est la Semcoda qui va construire le foyer de vie. Les travaux devraient commencer avant la fin de l'année. ●

Les places en ESAT vont-elles se libérer pour autant ?

M. P. : Oui. Ces 150 personnes travaillent en ESAT et vivent dans un foyer d'hébergement, alors qu'elles seraient en droit de prendre leur retraite. Mais

“ Ce projet est un vrai soulagement ”

en ESAT et vivent dans un foyer d'hébergement, alors qu'elles seraient en droit de prendre leur retraite. Mais



CONCEPTION

« Un bâtiment compact pour libérer l'espace à voir »

À proximité du centre-ville d'Oyonnax, c'est un bâtiment implanté en équerre sur l'angle Nord-Ouest du parc de la Cité administrative que découvriront le personnel et les futurs résidents d'ici 2019. Le projet architectural a été imaginé par le cabinet Dosse Architecte et Associés, déjà auteur avec l'architecte Jacques Gerbe de l'Ehpad d'Aromas (Jura). « Nous avons élaboré le programme avec l'Adapei, il y a deux ans », précise Laurent Dosse, architecte du foyer de vie pour personnes handicapées vieillissantes d'Oyonnax, associé à Philippe Delers. « L'opération est

attenante à la résidence étudiante en cours de réhabilitation sur le site de l'ancien hôpital. Sa grande caractéristique, ce sont les espaces communs de vie à tous les niveaux, entre les deux ailes qui abritent les chambres individuelles. Ces parties libérée et aménagée en terrasses et jardins s'ouvrent sur le parc. » Des réunions de concertation ont également eu lieu pour la partie Ouest au rez-de-chaussée destinée à la MAS. Les salles de bains seront équipées de rails de transfert et partagées. « En résumé, nous avons fait un bâtiment compact pour libérer l'espace à voir. » ●

→ La construction du foyer de vie, conçu par le cabinet Dosse Architectes Associés et adossé à une unité MAS, devrait commencer fin 2016 pour s'achever fin 2018.

LE PROJET EN CHIFFRES

→ **Côté construction :**

- 4 500 m² de terrain, dont 2000 m² d'espace paysager
- 2 800 m² de surface bâtie (R + 2 étages) selon la RT* 2012
- 48 chambres de 20 à 25 m² dont 8 pour l'unité MAS
- 1 salle Snoezelen
- 1 salon pour l'accueil des familles à chaque niveau
- 6 M€ HT de budget de construction par la Semcoda

→ **Côté fonctionnement :**

- 1,97 M€ de budget pour le foyer (Département)
- 644 292 € de budget pour l'unité MAS (ARS)
- 12 848 journées prévues pour le foyer
- 2 482 journées pour l'unité MAS
- 153,57 € prix de journée estimé pour le foyer
- 259,59 € prix de journée estimé pour l'unité MAS

* Réglementation thermique



→ Le foyer sera construit sur l'ancien complexe hospitalier d'Oyonnax.

PAROLES D'ÉLUS

« Un lieu symbolique à l'échelle de la ville »

→ Michel Perraud, maire d'Oyonnax, confie sa satisfaction de voir ce projet se concrétiser.

« Comme je l'ai expliqué lors du vote du budget municipal le 11 mai dernier, dès le début nous avons eu la volonté d'installer au cœur de la ville, non en périphérie, cette maison de retraite pour personnes handicapées vieillissantes, afin de dynamiser la citoyenneté oyonnaxienne. Elle doit se vivre dans l'acceptation des différences. Pour reprendre les propos maintes fois entendus à l'Adapei, « l'essentiel est que l'on vive les uns avec les autres ». Et pour que ce ne soit pas que des mots, il faut agir. Construire ce foyer de vie sur l'ancien complexe hospitalier d'Oyonnax et à proximité de la cité des étudiants permettra d'obtenir une mixité de population. Il y aura de beaux projets à fournir entre les établissements, s'ils le souhaitent, pour développer des liens de solidarité. Et pour moi, c'est avoir un lieu porteur d'une réelle charge symbolique à l'échelle de la ville. » ●

PAROLES D'ÉLUS

« L'essentiel est d'arriver à mener ce dossier à terme »

→ Muriel Luga Giraud, vice-présidente du Conseil départemental chargée des affaires sociales, témoigne de l'avancée du projet à la fin mai 2016 :

« C'est un dossier très important pour les habitants de l'Ain. J'ai voulu tout de suite l'activer à mon arrivée au Conseil départemental. Trop de personnes handicapées vieillissantes se trouvent dans des établissements qui ne correspondent pas au cadre qui devrait leur être proposé. Il n'en existe qu'un seul dans l'Ain – le foyer Les Quatre Vents à Bourg-en-Bresse pour 30 places – et quelques places dans certains établissements. À ce jour, il n'y a pas d'autres projets de création de foyer de vie que celui d'Oyonnax. Pour le Département, dans l'immédiat, l'essentiel est d'arriver à mener ce dossier à terme. Il y a deux financeurs : le Conseil départemental et l'ARS. Je

n'ai pas encore toutes les réponses. Nous travaillons avec les partenaires point par point. Le permis de construire a été déposé par la Semcoda, mais des pièces complémentaires sont à fournir. Une fois le projet d'Oyonnax abouti, nous aurons une meilleure vision des besoins restant sur l'Ain, à l'endroit le plus approprié pour les habitants.

L'avenir est également conditionné par l'aspect financier, compte tenu de la baisse des dotations de l'État. Mais on voit bien la réactivité du Conseil départemental de l'Ain, notre volonté de faire avancer le dossier car il y a un réel besoin de places d'accueil pour les personnes handicapées vieillissantes. Et il ne faut pas oublier les aidants familiaux. Il est nécessaire d'équiper l'Ain pour leur permettre de rester à proximité d'un parent, lorsque celui-ci est hébergé dans un autre département. » ●



À LA UNE DU CHRS LE REGAIN

Un lieu où se poser, se reconstruire, repartir d'un bon pied

À BELLEGARDE, LE 32, RUE DES LILAS, RÉUNIT DÉSORMAIS L'ENSEMBLE DES LOGEMENTS D'URGENCE ET D'INSERTION DU CHRS LE REGAIN SUR LA VILLE.



→ Les résidents mettent volontiers la main à la pâte pour faire découvrir leurs spécialités culinaires lors de repas partagés.

Il fait frisquet en cette fin de matinée du 26 avril. Mais peu importe : dans la cour du 32, rue des Lilas à Bellegarde, à l'abri de la bruine sous l'auvent dressé pour l'événement, l'ambiance est chaleureuse. Résidents, salariés et partenaires sont tous au rendez-vous. Sourires et conversations fusent. L'événement, c'est l'inauguration du lieu. Non pas qu'il soit entièrement nouveau : issu d'une ancienne halte de nuit, le CHRS* Le Regain est né là en 1999, dans des locaux partagés. Au fil des ans, la structure a grandi, étendu ses places, créé un deuxième site à Oyonnax en 2007. Nouveau : depuis novembre 2015, suite à d'importants travaux de restructuration du bâti, « menés grâce à la DDSC qui nous a permis d'investir sur les fonds financiers des années antérieures » précise Sonia Germain, directrice du CHRS, le site de Bellegarde regroupe l'ensemble des logements (9 places en insertion, 4 en urgence, 4 en ALT**), dont une partie était auparavant en habitat diffus dans la ville. De quoi insuffler une nouvelle dynamique de groupe, renforcer les actions collectives alliées à l'accompagnement social individuel, sur ce CHRS qui mérite déjà bien son nom. « Le regain, c'est la nouvelle plante qui repousse à la deuxième coupe après la fenaison, qui est plus belle, plus riche que la première. Le mot est porteur de sens : le Regain permet à la personne de se poser, se reconstruire, retrouver une autonomie, rebondir pour repartir vers une nouvelle vie », explique Olivier de Vesvrotte, directeur d'Alfa3a. « C'est un tremplin pour remettre le pied à l'étrier, recom-

mencer une vie comme tout le monde, confirme Larbi, 45 ans. Je suis arrivé en décembre, en accueil d'urgence. Avant, j'ai connu la rue, le squat... Là, je suis en insertion, je travaille en CDDI. » Mustafa, 55 ans, approuve : « Le CHRS, c'est un logement, un soutien pour arriver à mieux bouger. J'ai voulu me rapprocher du Pays de Gex par rapport à mon métier de peintre en bâtiment, je n'ai pas trouvé d'emploi, je vais monter ma micro-société pour travailler en sous-traitance. » Mohammed, 56 ans, ajoute : « Ici, c'est comme avant, quand je travaillais : j'ai les clés de chez moi dans la poche. Au CHRS, on retrouve un toit, une dignité. » Le sourire rayonnant venu d'un pays d'Asie centrale, Natalia***, 27 ans, confie : « Là, je me sens protégée. Émilie, mon éducatrice, m'aide beaucoup pour les démarches administratives, pour refaire tous mes papiers que j'ai laissés quand j'ai quitté le domicile parce que mon mari était violent. » Son voisin d'étage, Hosin, 67 ans, se repose pour l'instant dans son studio. Un peu plus tard, il nous dira : « Je suis tranquille ici, il y a une bonne ambiance. Je suis venu en France en 1972 pour travailler, j'ai toujours habité en foyer, je ne sais pas écrire le français, ma référente m'aide, ma famille est restée en Tunisie. Le seul problème, c'est ma retraite qui n'est pas assez élevée ! » ●

* Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
** Aide au logement temporaire
*** Prénom d'emprunt

SUR LE TERRAIN

Accompagnement social individuel et dynamique de groupe

Un bâtiment, une cour et un petit jardin. À l'intérieur : une salle commune, les bureaux pour l'équipe socio-éducative ; au rez-de-chaussée, trois chambres d'urgence en unité de vie ; au premier étage, quatre chambres en unité de vie, dont une pour l'hébergement d'urgence ; au deuxième, quatre studios individuels ; au troisième et dernier étage, un T1. Le CHRS installé dans un petit immeuble, à l'angle d'une rue, sur les hauteurs de Bellegarde, est à taille humaine. Le Regain accueille des hommes et femmes en difficulté, avec ou sans enfants : personnes en rupture familiale, en errance, sans abri, en situation d'expulsion, sortant de prison, du CPA... L'accueil d'urgence, limité à 21 jours, éventuellement reconductible, s'effectue via le 115 à Bourg-en-Bresse. L'accueil en insertion, de 1 à 12 mois, renouvelable, passe par le SIAO* de l'Ain, qui oriente les personnes selon leur situation et les places disponibles dans le département. Outre un toit, les personnes trouvent au Regain un accompagnement social individuel. À Bellegarde, l'équipe socio-éducative réunit trois professionnels.

« La première chose, c'est l'aide pour l'accès aux droits, aux démarches pour les ressources, l'emploi, la santé... Nous travaillons en lien avec les associations locales, les Restos du cœur, le Secours populaire, le Secours catholique, la Croix-Rouge, la mairie, les bailleurs sociaux - je participe aux commissions d'attribution de logement -, le Centre médico-psychologique, les structures d'insertion, le Spip, la Sauvegarde de l'enfance... On s'appuie sur tous les partenaires pour faire avancer les choses », précise Émilie Kitouni, conseillère en économie sociale et familiale. « Chaque personne est accompagnée par un travailleur social référent », indique Françoise Prigent, éducatrice spécialisée. « L'équipe est présente du lundi

au vendredi, de 9 à 18 h, avec une astreinte pour la nuit et le week-end. L'accompagnement social se réalise lors de rendez-vous individuels et est une aide aux démarches... C'est aussi créer une vie collective, une dynamique de groupe, avec par exemple des repas à thème préparés par les résidents, des sorties », note Frédéric Brendel, moniteur-éducateur. « Les activités collectives sont un outil pour les travailleurs sociaux. Elles permettent de travailler sur l'autonomie des personnes, les compétences, la confiance... Celles autour de la cuisine marchent bien. Beaucoup de choses se font aussi, spontanément, autour du jardin : les résidents font des plantations, les entretiennent. Dans un CHRS, le public bouge : les travailleurs sociaux vivent au rythme des personnes accueillies, certaines ont envie de se poser au calme, d'autres sont plus dans l'échange. Ils ont un travail d'analyse, d'observation de la personne, pour proposer un accompagnement adapté à chacune », résume Sonia Germain. ●

* Service intégré d'accueil et d'orientation



→ L'équipe socio-éducative du CHRS le Regain à Oyonnax et Bellegarde.

EN CHIFFRES*

→ Le Regain à Bellegarde et Oyonnax

Accueil d'urgence

- 14 places
- 169 adultes accueillis en 2015 : hommes seuls 81 %, femmes seules 10 %, couples 9 %.
- 78 % de 26-59 ans, 16 % de 18-25 ans, 6 % de 60 ans et plus.
- 28 % accueillis suite à une rupture familiale, 25 % suite à une situation d'errance, 15 % suite à une expulsion locative.
- 98 % ont séjourné au CHRS moins de 3 mois.
- 23 nuitées : durée moyenne du séjour.
- 40 % ont quitté l'accueil d'urgence pour un accueil en insertion. ●

Accueil en insertion

- 27 places
- 62 adultes et 10 enfants accueillis en 2015 : 42 hommes seuls, 12 femmes seules dont 4 avec enfants, 6 couples dont 2 avec enfants.
- 73 % de 26-59 ans, 14 % de mineurs, 10 % de 18-25 ans, 3 % de 60 ans et plus.
- 5 mois et demi : durée moyenne du séjour. ●

Accueil de jour

- À Oyonnax, du lundi au vendredi, le matin, pour des adultes isolés ou des familles. ●

ALT (aide au logement temporaire)

- 4 places. Le CHRS souhaite étendre la capacité sur Bellegarde, afin de répondre aux besoins d'accueil de familles. ●

Personnel

- 1 directrice, 1 secrétaire
- 3 travailleurs sociaux à Bellegarde, 4 à Oyonnax. ●

* Au total, sur les deux sites



→ Le Regain à Bellegarde a fait peau neuve.



→ Jean-Louis Céreize,
à la tête du service
depuis 1986, avec Claudie
Cavillon, son successeur.

Le contentieux, à la croisée des chemins du financier et du social

EN ADOPTANT UNE APPROCHE HUMAINE, LE SERVICE CONTENTIEUX DE LA SEMCODA FAVORISE LE DIALOGUE ET LA RECHERCHE DE SOLUTIONS EN COMMUN.



EN BREF

→ Le service s'appuie sur quatorze collaborateurs répartis en deux équipes. Ils suivent et accompagnent 3 800 locataires actuels et 2 600 anciens occupants. Chaque chargé de contentieux dispose d'un secteur géographique dans lequel il traite l'ensemble des cas. → En 2015, le taux d'impayés global s'élevait à 4 %. Près de 60 % de cette somme sont imputables à des locataires ayant quitté le logement. → L'insistance sur le dialogue et la recherche de solutions amiables se retrouve dans le nombre d'expulsions effectives. Sur 900 commandements de paiement, 312 assignations au tribunal sont nécessaires. Au final, alors que l'expulsion est demandée dans 60 % des cas, seules 50 ont réellement eu lieu.

« On est probablement le seul service de la maison où 99 % des gens qui raccrochent disent merci. » Cette formule de Jean-Louis Céreize résume parfaitement la philosophie du service contentieux, dont il est responsable. Dès son arrivée à la tête du service, il souhaite renouveler son rôle en dépassant le seul recouvrement d'impayés. Il impose une nouvelle vision : se rendre à la rencontre des personnes en difficultés sur le terrain pour bâtir une relation de confiance et chercher des solutions avec elles.

Une approche atypique

La rapidité de l'intervention et la régularité des contacts sont essentielles pour limiter la dérive des impayés. Pour autant, l'action dépasse le caractère comptable : « Ne regarder que le compte loyer et appliquer la procédure, ça n'a aucun intérêt » rappelle Jean-Louis Céreize. Cet état d'esprit se retrouve dans l'individualisation des actions. Chaque cas est étudié tous les mois par le même chargé de contentieux, en collaboration avec les locataires. Un travail de discussion, de négociation et de conciliation est engagé pour favoriser le maintien dans le logement. À ce moment, il est indispensable d'être

ferme. L'exigence et la sévérité permettent de faire réagir le locataire : « Il vaut mieux pleurer avant d'être expulsé qu'après. » L'objectif est bien d'éviter cette issue, perçue comme un échec au sein du service.

Une action reconnue et appréciée

Bien que les problématiques rencontrées se rejoignent, toutes les situations présentent des singularités. L'établissement d'une relation de confiance permet de construire une solution avec le locataire. Elle efface l'image d'Épinal du contentieux centré sur la saisie mobilière et usant de toutes les armes possibles. L'appréhension de l'expulsion, perceptible dans les premiers temps, s'efface rapidement grâce aux visites à domicile. Elles permettent aux chargés de contentieux de prendre conscience de la détresse des personnes qui transparaît rarement au téléphone. À l'inverse, les locataires qui ont souvent honte de leur situation et n'osent pas demander de l'aide apprécient ces visites. Elles dissipent une gêne et permettent d'entamer une discussion. Ils ne sont plus seulement un dossier parmi d'autres, ils se sentent écoutés, soutenus et valorisés. ●

C. M.

« Pour faire ce métier, il faut aimer être au contact des gens »

Chaque employé du service contentieux apporte une sensibilité différente en fonction de sa personnalité et de son parcours. Delphine Bouquet, diplômée en droit, présente depuis quatorze ans au sein du service, symbolise l'importance de la dimension juridique. De son côté, l'approche de Katia Bertrand est influencée par ses années passées au sein de l'agence de location de Bourg.

S'adapter à toutes les situations

Cette diversité est la richesse du service. « Il faut gagner la confiance du locataire et montrer que notre métier est de trouver une solution » rappelle Delphine Bouquet avant de préciser : « la plupart du temps, ça se passe très bien ». Parfois, les capacités d'adaptation sont mises à rude épreuve. Avec les locataires partis en laissant une dette, l'approche est plus souple, les délais moins stricts. Les occupants n'ayant laissé aucune adresse imposent des démarches pour les retrouver. Dans ces cas-là, il s'agit souvent d'appliquer « bêtement » la procédure, tout comme avec les rares « professionnels de l'impayé » qui refusent tout dialogue. Les évolutions sociales imposent cette adaptation. Les personnes âgées, touchées par l'isolement, la perte d'autonomie et la baisse de leurs ressources sont de plus en plus nombreuses à être confrontées aux impayés. En outre, le profil des personnes surendettées a bien évolué. « Maintenant, on a beaucoup de plans de surendettement de jeunes d'une trentaine d'années », explique Katia Bertrand.

→ Pour Katia Bertrand et Delphine Bouquet, chargées de contentieux à la SEMCODA, tous les dossiers sont différents. Certains locataires sont terrifiés à l'idée d'être expulsés dès réception de la première lettre. D'autres ne réagissent que le jour de l'expulsion.

Dans certains cas, l'impayé n'est que la partie émergée de l'iceberg qui révèle une grande détresse, des soucis de santé ou des problèmes psychologiques.

Des relais multiples

Heureusement, le chargé de contentieux n'est pas complètement démuni face à ces situations. Les agences, qui représentent la première étape du contentieux lors de l'attribution du logement, sont un appui crucial. « Je pense que c'est le service avec lequel on a le plus de lien au sein de la société » affirme Katia Bertrand. Elles sont aussi mobilisées pendant les procédures : « Si le logement n'est plus adapté, on a quelqu'un de l'agence qui voit l'état du logement et qui peut dire si un relogement est possible ou pas » précise Delphine Bouquet. La connaissance du terrain est aussi acquise par le biais des huissiers. Pilotés par le service, ils sont un outil supplémentaire précieux. Loin de la caricature parfois dressée de leur profession, ils adoptent une approche humaine face à ces situations. Ils sont aussi importants sur le plan symbolique, comme l'explique Katia Bertrand : « Pour certains locataires, quand on n'a pas de contact, qu'ils ne se manifestent absolument pas, envoyer l'huissier permet une mise en route. » Les conseillères en économie sociale et familiale (CESF), de leur côté, agissent « comme un tremplin » dans le cas de personnes en grande difficulté. « L'intervention des CESF permet de les remettre à flot » précise Delphine Bouquet. ●



Une approche individualisée au sein d'une procédure précise

● Dès le premier mois, un courrier est envoyé. Les relances mensuelles se font ensuite par voie postale, téléphonique ou électronique en parallèle de visites à domicile. Après deux mois, les services sociaux sont informés pour étudier les droits de la personne. En cas d'inertie, la procédure de résiliation du contrat est lancée. Une CESF peut alors être mobilisée. Au-delà de trois mois, si le locataire ne bénéficie pas de l'APL, un commandement de payer est envoyé. Sinon, un travail avec les services sociaux s'amorce. En l'absence de solution amiable, une convocation devant le tribunal d'instance est dressée. Le locataire est encouragé à s'y rendre pour demander des délais de paiement. S'il n'en obtient pas, la CAF est informée, l'APL est suspendue et un commandement de quitter les lieux est signifié. En dernier recours, le responsable du service contentieux, la personne en charge du dossier et la CESF se rendent au domicile. Si aucune issue n'est trouvée, l'huissier procède à l'expulsion. Dans le cas des locataires partis, un avis de paiement est envoyé à la nouvelle adresse. Si la relance et la mise en demeure ne suffisent pas, un huissier ou une société de recouvrement sont mobilisés. ●

Une nouvelle dynamique pour les Marmousets

EN PHASE AVEC L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ, LA MAISON D'ENFANTS CRÉE ET DÉVELOPPE DES FORMES ADAPTÉES D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES.

Couloirs vert pomme, salon à la déco contemporaine avec tableaux style street art, terrasse avec barbecue... Au premier étage d'un des bâtiments de la MECS (Maison d'enfants à caractère social) Les Marmousets à Ferney-Voltaire, le groupe de vie L'Épopée accueille neuf ados, de 16-18 ans, placés par décision judiciaire ou administrative. « Avant de quitter la maison, un jeune a peint et offert ces tableaux », précise Brigitte Bernard, directrice de l'établissement. Au rez-de-chaussée, les neuf chambres de la Licorne accueillent les 12-15 ans. On y trouve aussi les bureaux des éducateurs, du surveillant de nuit, des salles de réunion, la cuisine – tous les repas sont faits maison. « Notre mission est d'accueillir le jeune là où il en est, avec ses difficultés, de l'accompagner pour l'aider à avoir une image positive de lui-même, à grandir, à se construire, à trouver et développer ses ressources, créer des relations avec les adultes suffisamment étayantes pour qu'il reprenne confiance en lui, faire en sorte qu'il devienne l'adulte de demain, qu'il se donne des rêves et le désir de s'y consacrer. » Le projet personnalisé d'accompagnement est co-construit avec le jeune et sa famille et réactualisé régulièrement. « L'accueil se fait toujours avec l'idée d'un possible retour en famille », ajoute Philippe Hahn, directeur adjoint d'internat. L'accueil des fratries dans une même structure est favorisé.

Un Parcours adapté pour les décrocheurs

Dans un bâtiment voisin, Denis, 16 ans, s'affaire à réparer la roue d'un vélo, sous les conseils avisés d'un éducateur technique. Rénovation de bancs en bois pour une

commune, réalisation d'un journal, atelier cuisine, débat sur le respect, animation anglais, sortie théâtre, stage en entreprise... Les diverses activités proposées au sein du Parcours convergent vers un même but : redonner aux 14-18 ans en décrochage scolaire, hébergés ou non à la MECS, motivation, rythme, confiance en soi, envie d'apprendre, de développer ses compétences. « En partenariat avec l'Éducation nationale, les 14-16 ans sont inscrits dans un collège de référence et peuvent passer divers examens comme le CFG, le brevet ou l'ASSR », souligne Élisabeth Coux, adjointe de direction des services.

Une Passerelle vers l'autonomie

Ouverte sur l'extérieur, œuvrant en lien avec divers partenaires, la maison s'adapte aux besoins des enfants et adolescents qui lui sont confiés. L'accueil en internat peut être séquentiel. Le service Passerelle offre aux 17-21 ans la possibilité de résider seul en appartement, dans un immeuble locatif, avec un accompagnement éducatif personnalisé. « C'est une transition vers l'autonomie, qui permet de se familiariser avec les exigences de la vie d'adulte », note Élisabeth Coux. Pour les 4-18 ans, le placement peut se faire également à domicile, avec l'intervention du SAFREN (Service d'Accompagnement Familial RENforcé). « C'est une approche du métier différente, on va dans l'intimité de la famille. Il ne s'agit pas seulement de la rencontrer mais de faire avec elle et l'enfant ou la fratrie, via par exemple un atelier cuisine, l'accompagnement aux devoirs, une activité sportive... L'intervention se fait également en lien avec l'extérieur et les

services de droit commun (l'école, le centre de loisirs, l'assistant social de secteur...) », rappelle Brigitte Bernard. La mesure de 6 mois, administrative ou judiciaire, renouvelable une fois, peut être prononcée quand la situation familiale est fragile afin d'éviter sa dégradation ou pour apaiser une situation de crise, ou faciliter le retour au domicile d'un mineur après un placement. ●



→ Le Parcours accueille des 14-18 ans déscolarisés, en journée, du lundi au vendredi, avec ateliers (exemple, la réparation de vélos) et activités visant à leur redonner motivation et goût d'apprendre.

RÉFLEXION-ACTION

Se former ensemble pour mieux agir

Les ados d'aujourd'hui ne sont pas ceux d'hier. Les comportements, la famille, la société ont changé. « Les jeunes ont envie qu'on les considère comme des égaux, tout en ayant le respect de la hiérarchie, de l'autorité. Aujourd'hui, on négocie avec eux, ce qu'on ne faisait pas il y a vingt ans, on évite de s'engouffrer dans un rapport de force. C'est un changement de paradigme. Bien sûr, il y a des choses non négociables », souligne la directrice.

Face à cette mutation sociétale, comment adapter et améliorer l'accompagnement d'environ quatre-vingts enfants, adolescents, jeunes majeurs et leurs familles, avec quels outils pratiques, quels savoirs sociothérapeutiques nouveaux, et ce dans un esprit de culture commune et partagée entre les divers services de l'établissement ? La formation collective, transversale et innovante, mise en place par Brigitte Bernard, qui a pris la direction de l'établissement en septembre 2014, a pour objectifs de répondre à la question.

De septembre 2015 à décembre 2016, treize journées de formation s'inscrivent à l'agenda de l'ensemble des personnels (éducatifs, administratifs, services internes et externes...) – soit plus d'une soixantaine de salariés – répartis en deux groupes.

Animées par Francine Friehe-Bungert, psychologue, et Jean-Paul Gaillard, enseignant-chercheur en psychopathologie à l'Université de Savoie, elles abordent, avec apports

théoriques et pratiques, les mutations institutionnelles et sociétales, les systèmes familiaux et leurs complexités, les procédures d'accueil, les enjeux de la collaboration avec les familles, les rencontres à domicile...

« C'est un projet ambitieux, qui porte la transformation de l'établissement. La transversalité demande beaucoup d'organisation mais elle est importante. La formation est vraiment bénéfique, avec déjà des effets qui se font sentir : une baisse du turnover de personnel, plus de respect des lieux et des personnes. »

Une commission éthique et philosophique

En parallèle, la nouvelle directrice a impulsé la création d'une commission éthique et philosophique. Avec l'appui des philosophes Jean Mathy et Baptiste Canazzi, cadres, éducateurs spécialisés et jeunes, croiseront leurs approches et points de vue, au fil de neuf séances au total.

« La formation collective et la commission éthique et philosophique sont complémentaires. La commission travaille sur le pourquoi de l'accompagnement, c'est-à-dire une réflexion sur le sens. La formation aborde la question du comment, selon quelles pratiques communes est fondée notre intervention. Ces deux espaces de travail sont également des outils de management et de prévention des risques psychosociaux. »

EN BREF

→ Valeurs

● Formée à l'approche systémique et la thérapie familiale, et titulaire d'un master en sociologie et développement des organisations, Brigitte Bernard a toujours œuvré dans le champ de la protection de l'enfance et l'adolescence. Elle a quitté une MECS en Isère pour prendre la direction des Marmousets. « Les valeurs et le fonctionnement de l'Orsac m'intéressent : la subsidiarité, l'ouverture vers la réflexion... » ●

→ Territoire

● Côté internat, les Marmousets se répartissent en cinq groupes, de 8 à 12 places, sur quatre sites : Ferney-Voltaire (La Licorne et L'Épopée), Divonne (My Dream), Oyonnax (Les Daphnés, pour des enfants ou adolescents en IME ou ITEP à proximité) et Les Neyrolles, près de Nantua (Les Hespérides). « Toutes les maisons ont été rénovées ou reconstruites ces dernières années. Aux Neyrolles, l'Orsac a racheté un terrain à la commune, pour la reconstruction des Hespérides », indique la directrice. Le Parcours accueille des jeunes des secteurs de Ferney et Divonne. Le SAFREN se déplace dans un rayon de 40 km autour de Ferney-Voltaire, sur le territoire de la MDS de Saint-Genis-Pouilly. ●



→ Les murs de la pièce de vie du groupe de l'Épopée, à Ferney-Voltaire, s'ornent de graffs réalisés par un jeune y ayant été accueilli et revenu spécialement pour finaliser ce projet de décoration. Les différentes lettres composent le mot Épopée.

TISF : un métier attractif, mais mal connu

LA FÉDÉRATION ADMR DE L'AIN S'APPRÊTE À OUVRIR UN SERVICE DE GESTION AUTONOME DES TISF DANS L'AIN. L'OCCASION DE PRÉSENTER CE BEAU MÉTIER QUI SOUTIENT LES FAMILLES FRAGILISÉES DANS LEUR VIE QUOTIDIENNE ET LEURS FONCTIONS ÉDUCATIVES.

→ À Monthieux, Geneviève Masson apporte son soutien à Malika Colson pour le repas de ses trois bébés jusqu'à la sieste et pour les tâches ménagères.



« Trois bébés d'un coup, ce n'est pas facile. Depuis leur naissance en juin 2015, Geneviève Masson vient en soutien lors de leur repas jusqu'à la sieste et pour les tâches ménagères. Elle peut les garder le temps que je fasse une course ou une démarche administrative. » À Monthieux, la vie de Malika Colson, déjà maman d'un petit garçon de 7 ans, s'est compliquée à la naissance prématurée de ses trois bébés. Elle juge d'autant plus nécessaire la présence d'une technicienne de l'intervention sociale et familiale (TISF) à ses côtés. « Après la naissance des bébés, les parents ne dormaient pas beaucoup et exprimaient le besoin d'un relais pour les biberons », complète Geneviève Masson, l'une des deux TISF de l'association ADMR secteur Val de Saône. Malika Colson bénéficiait de six mois renouvelables d'aide financée par la CAF. La technicienne était présente 12 heures par semaine, contre quatre heures actuellement. Depuis le printemps, les bébés sont accueillis en crèche, un jour par semaine. « Quand j'ai commencé en 1984, le métier n'existait pas sous ce nom-là, se souvient Geneviève. J'étais travailleuse familiale avant la nouvelle dénomination en 1999. Je faisais deux missions par jour. Aujourd'hui, on mène jusqu'à cinq interventions. » Et la TISF d'ajouter : « C'est un métier où il faut aimer les gens. On apprend aux mamans à gérer leur temps, à se simplifier la vie, à jouer avec leurs enfants... »

Visites médiatisées

Sur le secteur du Val de Saône, Geneviève Masson et son homologue Mireille Marguin se partagent quinze familles,

en binôme. « Deux regards sont souvent nécessaires pour prendre du recul et faire moins d'erreurs. Nous dépannons aussi beaucoup les AMDR de Saint-André-de-Corcy et d'Ambérieux-en-Dombes qui n'ont pas de TISF. » Elles travaillent en lien avec les médecins et d'autres travailleurs sociaux : assistants de service social, éducateurs de l'ADSEA, centres sociaux, associations caritatives. Les TISF interviennent également sur le plan éducatif dans le cadre de la protection de l'enfance, mandatées par l'Aide sociale à l'enfance (Ase) ou le juge des enfants. L'intervention dure de quelques mois à plusieurs années. « Quand l'enfant est placé en famille d'accueil ou en établissement, nous assurons des visites médiatisées au domicile des parents ou dans un lieu neutre. Nous expliquons la mission et les attendus à la famille. Sur certains points éducatifs, on ne déroge pas. Et quand les enfants grandissent sous protection de l'enfance, on devient un peu la personne de référence, celle qui rassure. » Dans l'Ain, vingt-quatre TISF salariées des associations ADMR locales interviennent ainsi auprès de familles chaque semaine. « Au 1^{er} janvier 2017, elles travailleront au sein d'une association départementale TISF nouvellement créée par l'ADMR de l'Ain. Dans les associations locales, on ne nous manage pas de la même façon que les aides à domicile. Ce sera un plus pour celles qui sont toutes seules », estime Geneviève Masson. ●

SUR LE TERRAIN :

« Nous apportons une aide au quotidien »

« J'ai découvert le métier par hasard, alors que je travaillais pour un fabricant de fleurs artificielles », confie Chantal Loppin, TISF de l'ADMR de Saint-Trivier-de-Courtes. À l'approche de ses 50 ans, elle se renseigne, rencontre des professionnelles et se décide. Après deux ans de formation à l'école Rockefeller à Lyon et plusieurs remplacements, l'association ADMR de Saint-Trivier-de-Courtes lui propose le poste qu'elle occupe depuis 2005 à temps partiel. « C'est un beau métier, mais il est très prenant. Il peut être fatigant sur le plan psychologique. Nous devons nous adapter tout le temps, nous faire accepter. Notre rôle nous amène à nouer une relation de confiance avec les parents. Mais nous ne sommes pas des "super nounous". Nous sommes des travailleurs sociaux avec une mission ! » Ces professionnels interviennent uniquement auprès de familles avec enfants à domicile. « Ce sont des familles confrontées à des difficultés dans leur parcours de vie. Nous apportons alors une aide au quotidien

financée par la branche famille de la CAF ou de la MSA. Ce peut être dans le cadre d'une naissance par le biais de la Protection maternelle infantile (PMI), en cas de maladie, voire du décès d'un parent. » La TISF aide à la prise en charge des enfants, à l'entretien du logement, à la gestion des factures, déclarations d'impôt et autres écrits administratifs, y compris pour les familles étrangères ou en voie de marginalisation.

« J'accompagne les sorties de loisir pour

permettre aux parents et aux enfants de se construire des souvenirs ensemble, ajoute Chantal Loppin. Je participe à des actions collectives sur la parentalité comme le "Thé parents" à Montrevel. »

La technicienne a connu plusieurs périodes d'intervention exclusivement dans le champ de la protection de l'enfance. « Le nombre de situations augmente, note-t-elle. 80 % des situations sur le secteur de l'ADMR de Saint-Trivier-de-Courtes sont concernées. » ●



→ C'est un beau métier, mais il peut être fatigant sur le plan psychologique, selon Chantal Loppin, TISF.

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

Vers une diversification de l'activité des TISF

→ À compter du 1^{er} janvier 2017, une nouvelle association départementale TISF coordonnera les vingt-quatre TISF sur les territoires des associations ADMR. Plusieurs raisons ont conduit la Fédération ADMR à la créer en 2015, selon Geneviève Guisti, directrice : « La nouvelle organisation va simplifier la structuration et le pilotage de l'activité des TISF. Le métier a besoin d'un encadrement fort et professionnel et le service permettra d'impulser de nouvelles activités, la priorité étant d'atteindre nos objectifs d'activité. » L'évolution des familles, de l'environnement, des besoins sociaux et de la protection de l'enfance motive ce choix. Plusieurs activités demandent déjà à se concrétiser.

« Avec la CAF, nous réfléchissons à une prestation de répit pour les parents d'enfant handicapé de moins de 16 ans. »

Véronique Forissier, chef de service, supervisera le nouveau service. « Le planning des TISF sera géré par la coordinatrice en lien avec les partenaires », précise-t-elle. L'organisation départementale permettra de centraliser les demandes des familles ou les mandats des Maisons départementales de la solidarité (MDS), l'aide ménagère aux familles (AMF) restant dans les associations locales. Ce nouveau service sonne ainsi comme la promesse d'une plus grande reconnaissance des TISF et de leur renouvellement. « C'est un métier attractif, mais mal connu », reconnaît Véronique Forissier. C'est aussi le plus vieux de l'ADMR, à plus d'un titre : les premières travailleuses familiales sont apparues en 1920, la première association des aides familiales rurales en 1945 et la moyenne d'âge actuelle des TISF est de 50 ans. ●



→ Véronique Forissier, chef de service, aux côtés de sa directrice, Geneviève Guisti, supervisera le service fédéral de gestion autonome des TISF.



L'UDAF PRÉSENTE SA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2016-2019

« La famille, c'est l'école du vivre ensemble »

INTERGÉNÉRATIONNEL, FAMILLE, AIDE AUX TUTEURS FAMILIAUX ET SOUTIEN À LA PARENTALITÉ SONT AU CŒUR DE L'ACTION DE L'UDAF DE L'AIN.

→ L'action « Lire et faire lire » est en développement constant. En 2015, 145 retraités bénévoles ont transmis et partagé le plaisir de la lecture à de petits groupes d'enfants, dans 77 structures : écoles primaires et maternelles, publiques et privées, centres de loisirs, centres sociaux, bibliothèques... Chaque bénévole intervient une fois par semaine ou tous les quinze jours. 91 % des lecteurs bénévoles sont des lectrices. Exemple d'une séance, à Cessy, dans le Pays de Gex.



© Commune de Cessy

« La précédente convention d'objectifs et de moyens portait sur 2012-2015. L'UDAF doit conventionner avec l'Unaf sa nouvelle convention 2016-2019 », explique Philippe Mounier, directeur de l'UDAF de l'Ain. Validée par le conseil d'administration en mai dernier, présentée à l'assemblée générale en juin, la nouvelle convention – avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2016 – s'articule en quatre points essentiels.

1- Lire et faire lire : une action à reconduire

L'action intergénérationnelle, portée dans l'Ain par l'UDAF depuis quinze ans, est à reconduire. Des retraités se rendent dans les écoles, centres de loisirs, centres sociaux, bibliothèques... pour transmettre à de petits groupes d'enfants le plaisir de lire : la formule, reposant sur la dynamique de bénévoles passionnés, fait ses preuves. « C'est une action culturelle, qui participe à la lutte contre l'illettrisme. Elle est en développement constant dans l'Ain, tant en nombre de lecteurs que de structures, mais avec une inégalité de l'offre sur le territoire. Le but est de poursuivre sa progression », indique le directeur. « 145 bénévoles sont intervenus auprès de 77 structures en 2015, soit une hausse d'environ 8 % du nombre de bénévoles et 10 % des structures.

4 500 enfants en ont bénéficié en 2014/2015 », précise Céline Charière, coordinatrice du dispositif.

À noter en 2016 : le soutien renouvelé du Rotary Club Jacobins Bourg-en-Bresse, qui, pour la deuxième année, a versé le profit de sa dictée organisée en mars dernier, soit 600 € répartis à parts égales, à deux associations œuvrant contre l'illettrisme : les Atelec et l'UDAF pour Lire et faire lire.

2- Enquête nationale de l'Observatoire des familles

L'UDAF de l'Ain s'engage à participer à l'enquête nationale 2016 pour l'Observatoire des familles. Après « Être père dans l'Ain » en 2014, l'Union départementale a choisi cette année pour thème « Être parent d'enfant de 6 à 12 ans ». L'action est en cours : trois mille questionnaires ont été envoyés à un panel représentatif de familles allocataires de la Caf. Objectif : « mieux connaître les familles pour mieux les défendre ». Le traitement des retours s'effectue en lien avec l'UDAF du Jura. Les résultats de l'enquête, attendus au deuxième semestre 2016, seront restitués aux partenaires, dans le cadre de l'Observatoire de la parentalité. À suivre.

3- Aide aux tuteurs familiaux : une innovation à pérenniser

La loi indique que les mesures de protection juridique des majeurs sont un devoir des familles. « La charge tutélaire est lourde et peut faire peur aux familles. » Afin d'aider les tuteurs familiaux, l'UDAF de l'Ain a créé en 2013 un service de soutien. Gratuit, personnalisé et confidentiel, il apporte information et aide technique. « La loi a prévu ces services d'aide mais pas les financements ! Nous sommes face à la raréfaction de la ressource publique mais aussi à un vrai besoin des familles. L'UDAF de l'Ain a la chance d'avoir pu inclure ce service dans l'action familiale, pour quatre ans, dans le cadre des actions innovantes. Nous travaillons avec les autres associations tutélaires – l'ATMP et l'ATPA qui intervient sur le secteur de Belley –, sur un projet de service mutualisé, qui serait porté par les trois associations et financé de manière pérenne. C'est un vrai défi ! »

L'aide aux tuteurs familiaux allie soutien individuel et actions collectives. L'UDAF s'est par exemple associée à l'association Polyhandicap pour organiser en janvier dernier une conférence-

débat sur « les mesures fiscales et juridiques pour le polyhandicapé et sa famille ».

4- Soutien à la parentalité : accent sur l'éducation aux médias

Chaque UDAF doit inscrire une action de soutien à la parentalité dans ses objectifs, dans le cadre de l'action familiale. L'UDAF de l'Ain a choisi de retenir comme axe l'éducation aux médias. « Les parents du XX^e siècle sont démunis face aux enfants du XXI^e siècle, de plus en plus confrontés aux médias, avec l'Internet, les réseaux sociaux, et à toutes leurs dérives : l'exposition de la vie intime, la radicalisation... La famille, c'est l'école du vivre ensemble. Vit-on réellement quand on est sans cesse sur nos écrans, dans le monde virtuel, comme le sont tous les jeunes aujourd'hui ? L'éducation aux médias est un outil de soutien à la parentalité. » Présenté à l'Observatoire de la parentalité en mai, l'axe d'action ouvre le champ partenarial des possibles : soutien à l'organisation d'une conférence, co-animation de projet... « Il ne s'agit pas de concurrencer des services existants mais de répondre aux besoins des familles. » ●

Portrait express du nouveau directeur

« Délégué, chef de service, directeur : j'ai un parcours de plus de vingt ans dans les UDAF. J'ai aussi dirigé des établissements pour déficients visuels, pour personnes âgées, et pendant dix ans, j'ai exercé des fonctions de magistrat », résume Philippe Mounier. Avant de prendre ses nouvelles fonctions de directeur de l'UDAF de l'Ain en février 2016, il dirigeait un Ehpad* dans le Puy-de-Dôme.

« En venant à l'UDAF de l'Ain, je reviens à mes premières amours : l'action familiale, la protection juridique des majeurs, l'accompagnement des personnes en situation de fragilité. » Originaire de Charente, amateur de montagne, comment voit-il l'Ain ? « C'est un département assez contrasté. J'ai été frappé par le

→ « Ce n'est pas la taille d'une UDAF qui compte mais les actions qu'elle mène, souligne Philippe Mounier. L'UDAF de l'Ain est plutôt centrée sur l'action familiale et la protection des majeurs. » Deux domaines que le nouveau directeur connaît bien.

fait que le nom des habitants est différent selon le territoire, ce qui se traduit également par des besoins spécifiques pour les familles de chacun des quatre territoires. » Et son UDAF ? « J'ai été très agréablement accueilli par la présidente et le conseil d'administration. C'est une UDAF de taille humaine, avec de beaux chantiers à mener. » ●

* Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes



EN BREF

→ L'UDAF 01 en chiffres

- 75 associations adhérentes (soit 11 377 familles), dont 9 hébergées au siège.
- 43 représentants Udaf dans 77 instances (CAF, MSA, CPAM, hôpitaux...).
- 265 délégués UDAF au sein des CCAS (Centres communaux d'action sociale).
- 37 salariés, dont 34 pour le service mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM). ●

→ Mission MASP

- Depuis 2010, l'UDAF 01 assure la gestion financière des mesures d'accompagnement social personnalisé (MASP), pour le Département. La convention de partenariat arrive à échéance fin 2016. L'UDAF renouvellera sa candidature pour cette mission. ●

→ Protection des majeurs

- Le service mandataire, habilité pour 1 000 mesures de protection des majeurs (tutelle ou curatelle), en gère actuellement plus de 800. Il a été réorganisé au printemps afin de répondre au mieux à de nouvelles demandes. ●

→ Rénovation en vue

- Après une première rénovation en 2012, avec la restructuration du rez-de-chaussée et du premier étage, le siège de l'UDAF, au 12 bis, rue de la Liberté à Bourg-en-Bresse, nécessite de nouveaux travaux, côté deuxième étage et toiture. Un projet d'investissement sera présenté avant fin 2016 à la DDSC. ●

→ Une nouvelle Union régionale

- Les URAF (Unions régionales des associations familiales) de Rhône-Alpes et d'Auvergne se sont regroupées en une nouvelle URAF Auvergne Rhône-Alpes. « La deuxième nouvelle association interdépartementale à se constituer en France suite à la réforme des régions », indique Philippe Mounier. ●

→ Travail en réseau

- Mutualiser les moyens entre les Unions départementales, travailler en réseau pour permettre à chaque association adhérente d'accéder aux services, agir en partenariat avec les acteurs sociaux : le principe est à l'œuvre au quotidien à l'UDAF de l'Ain. ●



→ Sandra Vincent, chef de service MJPM, assure également le service d'aide aux tuteurs familiaux.

Dans les coulisses de la Fabrique

QUE SAUVEGARDER DU FOISONNEMENT DE LA FABRIQUE DE LA PROXIMITÉ, LE RENDEZ-VOUS RÉGIONAL DES ACTEURS DU LOGEMENT SOCIAL ? UN MANAGEMENT PARTICIPATIF REMARQUABLE, LE NUMÉRIQUE " À TOUS LES ÉTAGES " ET LA PRIORITÉ DONNÉE À LA PAROLE DU TERRAIN.



↑ Dans le feu de la discussion... et au fil de la tablette.

Dynacité et Bourg Habitat y sont allés en force. Gardiens d'immeubles, responsables de secteurs, agents d'entretien, chefs d'agence, cadres et directeurs... et même locataires et partenaires ! Deux jours durant, la Fabrique de la Proximité a joué sur le campus de la Doua, à Villeurbanne, les universités du logement social. Dénominateur commun : la proximité.

à l'épreuve de l'innovation et du partage. Il est assez étonnant de voir comment ce côté presse-citron, joyeux et apprécié, a rendu beaucoup de jus. Il y a beaucoup à apprendre des remises en cause du logement social et de ses pratiques participatives. Il met sur un pied d'égalité tous ses acteurs ; il érige comme un principe intan-

DÉNOMINATEUR COMMUN : LA PROXIMITÉ.

Un rendez-vous très original mais aussi très cadré que les bailleurs sociaux réunis au sein de l'ARRA, leur ligue régionale, présentent comme un rendez-vous inédit mais reproductible. Un Fab-Lab, le mot est lâché ! Six laboratoires, des tables de six personnes lancées par un animateur et équipées d'une tablette. Un thème, vingt minutes d'échange, un jingle... et on change de table. Et à la fin, on " like " les propositions. Un brain storming géant passé à la moulinette de l'efficacité. Côté tweets, posts et links, on se la joue un peu, mais ça a au moins le mérite de faire court et direct. La Fabrique de Proximité est centrée, concentrée même, sur son cœur de métier et de cible : la qualité de service rendu au locataire, reconnu comme un client, et la proximité mise

gible la satisfaction du client qui n'est plus, depuis belle lurette, un usager. Belle transversalité où tout le monde peut témoigner de situations exposées qui mettent le quotidien à rude épreuve. Belle collégialité aussi où tout le monde profite de l'expérience de chacun. La Fabrique de la Proximité a libéré une formidable énergie et créé une vraie communauté qui s'applique à elle-même ce qu'elle préconise pour les autres. La proximité est la vraie clé d'entrée du logement quel qu'il soit. Un modèle pour toute action sociale désireuse de se remettre en cause. Un regret cependant : le manque de visibilité – pour l'instant ou faute de flair – des conclusions en ligne de ce bouillonnement bien canalisé.

A. G.

Les 6 Lab

- Je recherche un logement
- Je m'installe dans un logement
- J'habite mon logement, ma résidence
- J'habite mon quartier
- Mes besoins et ma situation évoluent
- Je quitte mon logement



↑ Marc Gomez, directeur de Dynacité, dans le carré des invités d'un débat en mode conférence vidéo.

Les comités éco-participants

Pour accompagner les habitants dans la bonne utilisation de leurs appartements rénovés, Dynacité a mis en place des comités éco-participants. Le 30 septembre 2015, au Trêve à Miribel, un premier « éco-comité » a été co-organisé en partenariat avec l'entreprise Dalkia, prestataire chauffagiste. La réunion avait pour thème : l'eau chaude sanitaire, le chauffage et la ventilation des logements. L'objectif est de créer un réseau de locataires ambassadeurs qui puissent sensibiliser leurs voisins aux éco-gestes. Fin septembre 2016, un nouvel éco-comité se tiendra sur un thème à définir en fonction des besoins identifiés auprès des habitants.

EMPLOI

UNE NOUVELLE ACTION AVEC LE FSE

→ Elle s'appelle « mobilisation collective vers l'emploi », destinée aux allocataires du RSA. Financée à part égale par le Conseil départemental et le Fonds social européen, l'action a été confiée à trois prestataires, Alfa3a, Tremplin et Val Horizon, qui ont décliné à leur manière les intentions de la « MCE ». Sur les trois territoires de MDS où elle intervient depuis mars, Tremplin a par exemple imaginé quatre modules distincts : après celui consacré à l'évaluation et la découverte de soi et de ses potentiels, les trois autres sont utilisables avec souplesse, selon le rythme et la situation de chaque stagiaire. La Fabrique

est un atelier collectif qui réalise un projet utile pour le territoire. À Bourg, le groupe a par exemple fabriqué des jardinières (en palettes recyclées) dans le cadre de la Semaine des comestibles. En Bresse, les stagiaires ont collaboré avec le groupe d'entraide mutuelle (GEM) à la réalisation de signalétique en bois pour les 10 ans de l'association et de bacs à fleurs en forme de train. Les deux autres modules portent sur la connaissance de l'entreprise et des ressources locales et sur un « coaching » individuel, pour l'accès à l'emploi. Chaque stagiaire bénéficie d'un crédit de 200 heures, utilisable sur une durée de 4 à 6 mois. ●



→ Action utile, citoyenne et écolo : un groupe de bénéficiaires du RSA a confectionné des jardinières en palettes recyclées.

LE « SEXISME ORDINAIRE » AU CŒUR D'UN PROJET CRÉATIF

Dénoncer le sexisme ordinaire en créant des tableaux critiquant les stéréotypes de genre, s'inspirant du travail de la graphiste Yang Liu : l'action menée par neuf bénéficiaires du RSA au sein de l'atelier collectif hebdomadaire La Fabrique a donné lieu à une exposition invitant à réfléchir et dialoguer, en mai, à la Tannerie. « L'association Tremplin a été choisie pour porter un projet de mobilisation collective vers l'emploi (MCE) lancé par le Département et cofinancé par le Fonds social européen. Le groupe de Bourg-en-Bresse se retrouve chaque semaine pour travailler ensemble sur des projets ayant une utilité sociale, environnementale et/ou culturelle. Cet atelier collectif s'inscrit dans un programme plus conséquent qui comprend un suivi individuel, explique Amandine Thouny, référente MCE à Tremplin. La Tannerie nous a proposé de participer à leur événement de la Suffragettes Week, en créant une exposition sur l'égalité homme/femme.



→ Chaque tableau réalisé traite de la dualité de regard sur un même sujet.

Nous avons donc travaillé un mois sur ce thème. Le CIDFF est intervenu pour présenter l'évolution des droits de la femme, définir des termes tels préjugés, discrimination... »

JOURNÉE MONDIALE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES

La Maison-relais Roberte Bergeron et l'AFSEP unis dans l'action

→ Depuis cinq ans, la Maison-relais Roberte Bergeron (Alfa3a) à Oyonnax et l'AFSEP (Association française des sclérosés en plaques) mènent des actions communes. Le partenariat actif a donné lieu, le 25 mai dernier, à une conférence avec témoignages sur la maladie et le handicap, à la salle des fêtes de Bellegarde. « La ville a une position stratégique sur notre territoire, au carrefour entre le Haut-Bugey, le Bugey, le Pays de Gex et les deux Savoies. Les résidents et toute l'équipe ont été tout de suite partie prenante pour l'action, organisée avec Rida Boulegghimat, délégué départemental AFSEP et référent handicap à Bellegarde », souligne Ahmed Latrèche, responsable de la maison-relais. « Trois commissions ont été créées avec les résidents (communication, buffet et réception, location de

matériel et installation de la salle), pilotées par nos trois stagiaires : Joëlle Combe, 1^{re} année formatrice spécialisée, Mona Yacoubi, 1^{re} année aide médico-psychologique, et Jessica Poignard, en BTS projet territorial. Ce projet servira à valider une partie de leur diplôme. » Une soixantaine de personnes ont participé à la conférence, dont les résidents de la maison-relais de Saint-Genis-Pouilly, la présidente de l'AFSEP 74, le chargé de mission handicap et accessibilité auprès du Département, un kinésithérapeute... « Les résidents sont fiers du succès de leur action. » Le projet a donné des ailes aux deux maisons-relais, qui souhaitent mettre en place pour 2017 une pièce de théâtre sur le handicap, avec des personnes handicapées, au centre culturel d'Oyonnax. ●



→ Les résidents et l'équipe de la maison-relais se sont mobilisés pour organiser avec l'AFSEP une conférence publique sur la maladie et le handicap.



→ FICHE ACTION



→ Au cours des journées gastronomiques de 2016 organisées par Ain'Pacte à Bourg-en-Bresse, les stands irakien et tibétain ont rencontré un franc succès. Au-delà de la cuisine, ces journées sont l'occasion pour ces familles d'échanger avec les bressiens.



Le service médiation-intégration : une action multifacettes

INITIÉ PAR ALFA3A DÈS LES ANNÉES 1980, LE SERVICE ŒUVRE À LA PROMOTION DU VIVRE ENSEMBLE ET DE L'INTÉGRATION, TOUT EN PRÔNANT UNE PLUS GRANDE PRISE EN COMPTE DE LA SPÉCIFICITÉ DES DIFFÉRENTS PUBLICS.

→ Les moyens

À la tête du service en qualité d'agent de développement local de l'intégration (ADLI), Samia Abbou est l'interface entre le public et les institutions. Les actions, inscrites dans un cadre régional et départemental, sont menées sur les territoires de Bourg et d'Oyonnax. Dans ces communes, en plus de l'ADLI, deux agents de médiation sont chargés d'accompagner les usagers des bureaux de poste rencontrant des difficultés.

→ Les permanences socio-juridiques

Ces lieux ressources sont au cœur du service. La permanence, assurée directement par l'ADLI, vise à faciliter le dialogue entre les personnes étrangères et l'administration. Elle concerne les questions relatives au droit au séjour, au travail, à l'accès à la nationalité et au droit commun. Elles servent aussi aux professionnels confrontés aux difficultés spécifiques rencontrées par des personnes d'origine étrangère.

→ La participation au réseau d'acteurs

Cet espace de discussion permet de partager l'expertise du service avec les administrations, associations et professionnels du secteur. Grâce à ce partenariat, les réflexions et les actions sont ajustées aux attentes du public. En 2013, ces échanges ont conduit Alfa3a à établir un état des lieux de la santé des migrants âgés. En faisant ressortir des besoins spécifiques, il a contribué à orienter les actions du service.

→ Le « mieux vivre ensemble »

Le service apporte un accompagnement logistique et méthodologique au réseau Ain'Pacte. Il se traduit par la participation aux événements organisés par ce dernier tels que la Journée gastronomique ou la Quinzaine du cinéma étranger qui visent à favoriser le dialogue entre les communautés. C'est au titre de ce partenariat

qu'a été réalisé en 2015 le film « Mémoire de Bressans ».

→ Le financement

Depuis 2014, les deux tiers du financement du service sont apportés par le fonds européen Asile Migration Intégration. Le reste provient de la Direction départementale de la cohésion sociale, financeur historique, avec lequel le travail se poursuit.

→ Prévention santé

Le service organise des opérations de dépistage du diabète, dans les quartiers, avec des partenaires tels que Diabète 01. Il participe aux actions organisées par les ateliers santé ville d'Oyonnax (opérations de dépistage et vaccination gratuite avec l'équipe mobile de la Croix-Rouge) et de Bourg-en-Bresse (émissions radio en direct dans les centres sociaux avec Radio Salam, projet financé par le contrat ville et porté par le SMI). ●



→ Le film « Mémoire de bressans » s'appuie sur des témoignages et un travail sur les archives.



→ En 2015, 130 personnes ont fréquenté les permanences, dont la majorité à plusieurs reprises.

DOSSIER → → → → → →

DOSSIER



Réforme territoriale : une révolution à l'envers ?

DOSSIER RÉALISÉ
PAR PHILIPPE CORNATON

Alléger et simplifier le mille-feuille institutionnel, tel est l'objectif de la loi NOTRe du 7 août 2015. Les réformes décentralisatrices successives de la V^e République n'ont fait qu'empiler les strates : communes, syndicats intercommunaux à compétence unique ou à responsabilités multiples, Départements, Métropoles, Régions. Et l'État jacobin a toujours gardé la main, avec ses préfectures, de région, de département, ses sous-préfectures.

La crise des finances publiques et le sentiment partagé des politiques et du citoyen font qu'on ne peut plus laisser aux générations suivantes la charge d'une dette nationale qui enfle. La loi donc, et surtout la baisse régulière des dotations budgétaires d'État, ont obligé les élus locaux à se mettre en mouvement.

Les régions sont passées de 26 à 17. Rhône-Alpes et l'Auvergne ont fusionné en un seul territoire de la taille de l'Irlande. Les conseils départementaux ont suivi avec la réduction du nombre des cantons (de moitié dans l'Ain), mais pas du nombre des conseillers départementaux, plus nombreux. Un échelon en sursis. Le Département, comme la Région, ne bénéficie plus de la clause de compétence générale, qui permet en théorie à une collectivité de tout faire. Il demeure le principal acteur social, mais il perd l'économie et les transports, passés dans le giron régional.

Son existence est bousculée par les communautés de communes, qui investissent de plus en plus le champ social (insertion, petite enfance, autonomie logement). Dans l'Ain, elles passeront de 29 à 15, avec un mastodonte : la communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse, de 130 000 habitants.

La réduction du nombre de communes s'est opérée à la marge : de 419 à 410 dans l'Ain. La commune est chère aux yeux des citoyens, bien que de moins en moins influente sur leur quotidien. Les villages de moins de 1 500 habitants peuvent se passer d'avoir un centre communal d'action sociale (CCAS).

Communes, départements, ces institutions nées de la Révolution en 1789 pourraient disparaître. Une Révolution à l'envers ! ● P. C.

Au sommaire de ce dossier

Petite enfance	p. 40
Transport à la demande	p. 41
Logement social	p. 42
Santé	p. 43
Le point de vue de Marc Dupont	p. 44

Très cher et très convoité pôle petite enfance

Au pôle petite enfance communautaire, à Ceyzériat, la journée des demi-pensionnaires commence à 7 h 15. « Plusieurs parents travaillent sur Lyon, précise Claire Bourgeois, directrice. Ils nous confient leurs petits toute la journée et reviennent les chercher après 18 h, parfois à la fermeture à 18 h 45. » Ce service public local est le premier dossier dont s'est emparé Jean-Yves Flochon, maire et premier vice-président de la communauté de communes de la Vallière. Ouvert en 2002, le multi-accueil est plébiscité par les jeunes couples et les grands-parents. La liste d'attente est longue. Les 30 places affichent un taux d'occupation moyen de 80 %. À 1,85 €/h après déduction de la part versée par la CAF, l'équipement est largement accessible. Ouvert aux familles des neuf communes de la Vallière, le multi-accueil est d'abord occupé par des enfants de Ceyzériat et des villages les plus proches, Revonnas et Montagnat. Durée moyenne de l'accueil quotidien : 7 h. L'établissement accueille aussi des enfants dont les parents vivent hors du territoire communautaire. « Ils sont acceptés à partir du moment où un grand-parent réside sur la communauté de communes. » À Tossiat, à Journans, à Jasseron, on envie ce service. Dans cette dernière commune, même les assistantes maternelles rêvent d'un service identique. Car il héberge un relais pour ces professionnelles de la petite enfance. Le pôle petite enfance ceyzéariati est géré par l'association Léo Lagrange Centre-Est, par délégation de service public. Cette dernière arrive à échéance en fin d'année. Un nouvel appel d'offre sera lancé pour cinq ans. ●



TROIS QUESTIONS À

Jean-Yves Flochon, maire de Ceyzériat, vice-président de la communauté de communes de la Vallière, vice-président du Conseil départemental en charge de l'aménagement du territoire

« Le service petite enfance peut être préservé mais redéfini »

Les communautés de communes amenées à fusionner dans la nouvelle communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse n'exercent pas toutes la compétence petite enfance. Cette responsabilité reviendra-t-elle aux communes ?
Nous restons dans la logique des orientations souhaitée par le préfet. Que l'agglomération burgienne puisse se conforter à condition qu'il n'y ait pas de marche arrière sur les compétences de chacune des communautés de communes actuelles. Autrement dit, les petites communautés veulent bien participer aux charges de centralité de Bourg-en-Bresse, en contrepartie on leur assure le maintien de leurs services aux habitants.

Comment ?
Sur le territoire de la future agglomération, il y a un peu partout des équipements sportifs. À 95 %, ils sont de la responsabilité des communes. Les rares exceptions, comme le stade Verchère et les équi-

pements nautiques de Bourg-en-Bresse, le stade de Péronnas, le bou-lodrome de Saint-Denis-lès-Bourg, sont d'importance communautaire et donc pris en charge par Bourg-en-Bresse Agglomération. Cela peut préfigurer des évolutions futures sur d'autres domaines d'intervention. Ainsi, dans le cadre des compétences optionnelles d'une intercommunalité, il est possible de conserver les services liés à la petite enfance et mis en place par plusieurs intercommunalités, en retenant le principe qu'ils sont d'intérêt communautaire.
Ces structures seront-elles accessibles à tout habitant de la nouvelle communauté d'agglomération ?
Il faudra en redéfinir l'usage et s'interroger pour quel territoire. Des habitants des communes voisines de Ceyzériat, non membres de la communauté de communes de la Vallière, comme Jasseron, pourraient utiliser les services du pôle petite enfance communautaire. Mais rien n'est acté à ce jour. ●

Communauté de communes Bugey Sud : un transport à la demande envié

Belley, 11 h 45, un vendredi de mai. Un minibus stationne devant le restaurant Croq'Ain. Jean-Baptiste, conducteur, ouvre la porte passager et aide Liliane à descendre avec sa canne. La retraitée le remercie et rejoint trois autres femmes âgées. « Nous déjeunons à Croq'Ain avant d'aller jouer dans la salle à côté », précise-t-elle. C'est ainsi tous les mardis et vendredis de la semaine pour Liliane, habitante d'Artemare, village distant d'une quinzaine de kilomètres de Belley. Le transport ne lui coûte que 1,50 € la course. « C'est pas cher et pratique. Je l'utilise presque tous les jours, pour aller dans les commerces, venir chez le médecin, rendre visite aux amies et participer au club. » Le prix payé par cette usagère ne représente qu'environ 10 % de la prestation versée par la communauté de communes du Bas-Bugey au transporteur. Un service coûteux pour la collectivité : 310 000 € en 2015, pour 20 000 € de



recettes de régie. Une charge politique-ment assumée par les élus. « Il existait une ligne de bus du Département qui desservait le marché de Belley le samedi matin mais c'était insuffisant pour désenclaver les villages de montagne », rappelle Jérôme Sixdenier, directeur général des services de Bugey Sud. « Nous avons voulu rendre plus de mobilité aux personnes de plus de 60 ans », explique Georges Gerin, maire de Virieu-le-Grand et vice-président en charge de ce transport à la demande (TAD). Le Département a délégué sa compétence transport à l'intercommunalité. D'abord testé sur cinq à six communes, le TAD s'est étendu à l'ensemble des 39 villes et

villages de Bugey Sud. Ce service public a été délégué à l'entreprise BusTour. Cinq véhicules sillonnent le territoire, du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 12 h et 13 h 45 à 18 h Il faut réserver sa course 48 h à l'avance. Tous les retraités peuvent l'utiliser, mais les principaux bénéficiaires sont d'abord les habitants des villages ruraux dispersés dans la montagne. L'an passé, 6 309 trajets ont été commandés par 577 personnes. La participation de l'usager est forfaitaire (1,50 €) quelle que soit la distance parcourue. L'extension du périmètre de Bugey Sud à onze communes du Valromey voisin réjouit les potentiels nouveaux bénéficiaires du TAD, qui n'ont que le taxi pour se rendre à Belley. ●

Pourquoi Mireille Munet croit dans le rôle social de l'intercommunalité

« L'intercommunalité sera le bon niveau pour faire du social. » Maire d'Artemare, vice-présidente de la Communauté de communes Bugey Sud, en charge des finances, Mireille Munet s'exprime avec conviction. Infirmière libérale, elle a créé, à la fin des années 1980, le premier service de soins à domicile de France en milieu rural. « Au domicile des patients, j'étais souvent seule, sans savoir où trouver les ressources pour les accompagner dans leur quotidien. » Les petites mains de l'association Ain Aide Services intervenaient dans plusieurs communes, couvrant plusieurs cantons, Champagne, Seyssel, le sud de Brénod, pour aider

des personnes isolées à faire leur toilette, préparer leurs repas, effectuer le ménage, etc. La structure s'appelle désormais Ain Domicile Services et agit sur l'ensemble du département. « L'association a toujours fonctionné sans subvention et n'a connu aucun déficit à ce jour », ce qui a permis de « fidéliser » une filière de professionnels de la santé sur le territoire. Partager des compétences, mutualiser des services, en dépassant les égoïsmes, c'est pour Mireille Munet l'avenir sinon le salut des communes, en milieu rural particulièrement. Aujourd'hui encore, « des maires refusent de dépenser quelques euros par jour pour partici-

per aux vacances d'enfants de leur village en centre de loisirs intercommunal », s'indigne-t-elle. Un effort pourtant nécessaire pour fixer les ménages d'actifs et les jeunes couples « au pays ». Mireille Munet l'a éprouvé à Artemare, en créant une garderie périscolaire, une micro-crèche, un centre de loisirs. Ces équipements n'ont pas empêché la municipalité de financer aussi deux places à la crèche de Culoz, « pour permettre aux familles travaillant chez le plus gros employeur du territoire de faire garder leur enfant sur place ». ●

Marc Gomez, directeur général de Dynacité

« Il faut travailler en réseau **pour anticiper les besoins de demain** »

Intercommunalité, commune, département. Quel est l'échelon institutionnel le plus pertinent pour le logement social ?

Le premier est celui qui permet dans une approche globale d'appréhender les besoins des différents territoires, les réponses à apporter et surtout les équilibres sociaux à préserver. Certains marchés aujourd'hui se détendent et la production d'une offre nouvelle doit être adaptée. Il est pertinent que ce premier échelon soit celui du département. Ce cadre global étant posé, les déclinaisons territoriales peuvent être définies par les intercommunalités dotées d'un plan local de l'habitat. L'enjeu est de couvrir les différents champs du logement social sur les différents territoires pour répondre aux besoins des publics les plus démunis aux plus aisés.

La baisse des dépenses publiques et les enjeux du développement durable réorienteront-ils plus le logement social vers les pôles urbains comme Bourg, Yonnax, Ambérieu, Bellegarde, Divonne ?

C'est un scénario possible. Cependant les dépenses publiques et le développement durable ne sont pas les seuls paramètres à prendre

en compte pour anticiper la ville de demain. Les nouveaux usages, le développement du numérique, l'individualisation des besoins des habitants (besoins liés au produit logement mais aussi aux services liés), les évolutions familiales, le vieillissement, la paupérisation, le télétravail... impactent de plus en plus le renforcement (ou non) des pôles urbains. Les bailleurs ont l'habitude de travailler avec des architectes et des urbanistes. Dorénavant, ils doivent également associer dans leurs réflexions d'autres compétences, par exemple celles des sociologues.

La réforme territoriale peut-elle induire des rapprochements ou fusions entre opérateurs pour avoir une taille critique ?

Les bailleurs doivent disposer d'un parc à gérer suffisamment important pour dégager des moyens pour investir dans la construction de nouveaux logements et entretenir le parc existant. L'organisation territoriale est également un critère de qualité pour intervenir sur le marché du logement social. Il est important de maîtriser son développement pour garantir un service client de qualité. Par exemple, il ne serait pas stratégique de construire sur des territoires très éloignés géographiquement de nos directions territoriales, car il deviendrait difficile de proposer une gestion de proximité de qualité. ●

L'intercommunalité répartira le logement social

Au 1^{er} janvier 2017, le cadre d'attribution des logements sociaux deviendra intercommunal. Le législateur a voulu instaurer une sorte de guichet unique au niveau de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI), incarné par une commission composée de représentants, de l'intercommunalité (élus notamment), des opérateurs du 1 % logement, de l'État, des communes membres, des associations de locataires, des bailleurs sociaux. Ces derniers seront désignés par l'EPCI pour loger les demandeurs. « Faire de l'interbailleurs ne sera pas aisé, car chaque opérateur a une histoire, un parc de logements et une politique de gestion, différents des autres », redoute Michelle Michelard, directrice des agences de location de la Semcoda.

À Bourg-en-Bresse, Yonnax, Ambérieu-en-Bugey, Bellignat et Saint-Genis-Pouilly, il faudra déconcentrer des quartiers urbains en relogant une partie des habitants ailleurs, en périphérie. ●

Bourg Habitat taille « aggro »

→ Bourg Habitat est encore l'office HLM de Bourg-en-Bresse. En 2017, le bailleur social « épousera » les contours de la future communauté d'agglomération, avec ses 77 communes. L'office intervient déjà hors de Bourg, pour construire des logements, aménager le cœur de certains villages, avec des lotissements, des salles collectives, des commerces. Dans les vingt prochaines années, il pourrait être le bras armé de la collectivité territoriale – pas exclusivement – pour rééquilibrer la répartition de la population sur le territoire (137 000 habitants). La croissance démographique promise d'ici 2035, avec 35 000 habitants supplémentaires, devra s'orienter en priorité vers les quatre principales villes. Il faudra veiller à la nécessaire mixité des populations selon leurs revenus. Le plan local de l'habitat sera l'outil de cette planification. « Mais il ne pourra pas à lui seul déterminer où l'on construira », pense Jean-Luc Luez, directeur de Bourg Habitat. ●

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

L'ARS doit réorganiser ses missions à l'intérieur des nouvelles frontières de l'Auvergne Rhône-Alpes. Philippe Guétat, délégué départemental, entrevoit quelques chantiers et évolutions.

« L'angle d'attaque des problématiques va changer »



Outre les Régions, les intercommunalités sortent renforcées de la réforme territoriale. Sont-elles de nouveaux partenaires pour l'ARS dans l'organisation des soins, de la prévention ?

Ce sont déjà des partenaires aujourd'hui. Ils seront amenés à prendre plus d'importance en matière de compétences sociales. Nous travaillons beaucoup dans le cadre des contrats territoriaux de santé. Le 15 juin, nous avons signé celui du pays de Gex. Nous pourrions davantage travailler à l'échelle de l'intercommunalité et moins à celle de la commune ou de la ville. Nous aurons un changement d'angle d'attaque des problématiques.

L'Ain est l'un des quatre départements de Rhône-Alpes Auvergne où il y a moins de 70 médecins généralistes pour 100 000 habitants (la densité moyenne est plus du double sur l'ensemble de la région).

La nouvelle organisation territoriale peut-elle rééquilibrer la démographie médicale ?

Ce n'est pas la réforme territoriale qui favorisera l'attractivité d'un territoire pour la médecine générale. C'est le fait de proposer aux professionnels une organisation qui les séduise, comme les maisons de santé professionnelles. L'Ain a le record en France, avec vingt-deux maisons. Mais il faut donner envie aux médecins de s'y installer. La difficulté, c'est le tropisme de Lyon, où les jeunes médecins ont envie de s'installer. Pour inverser la tendance, il faut renforcer l'attractivité du département. Ce n'est pas un problème d'argent. Nous garantissons déjà une rémunération mensuelle minimum de 6 000 € aux jeunes médecins qui s'installent en campagne. Le souci : ils ne veulent pas faire des journées à rallonge, s'occuper de tâches administratives, effectuer des gardes.

Dans l'Ain, nous allons expérimenter un nouveau dispositif, un centre de santé à Bellegarde-sur-Valserine, en lien avec

l'hôpital d'Annecy, chargé du recrutement des généralistes.

À quelles adaptations la recomposition des territoires peut-elle contraindre les opérateurs sociaux ?

Les opérateurs sociaux s'adaptent déjà. Ce n'est pas la conséquence de la réforme mais la concrétisation d'une philosophie d'optimisation des dépenses et d'élargissement des compétences. Sur le champ hospitalier, nous avons déjà pris ce mouvement. Dans l'Ain, nous avons plusieurs groupements hospitaliers de territoire : Belley / Chambéry, Pays de Gex / Annecy, Trévoux / Villefranche / Val de Saône. La création de gros établissements correspond à un mouvement de fond. Le développement de coopération rend un établissement de santé plus attractif. Travailler sur un périmètre plus large donne plus envie aux professionnels de s'investir. C'est une évolution inévitable liée à la tarification à l'activité. ●



→ « Le social est un investissement local comme un autre avec une valeur ajoutée spécifique en terme de cohésion et de société inclusive », rappelle Marc Dupont.

Le Département, acteur majeur en matière de compétence sociale, est-il en sursis ?

La question essentielle est : qu'est-ce que l'on veut faire pour le social ? Ce qui a fait pencher la balance pour garder l'APA, par exemple, dans le giron du Conseil départemental, c'est qu'elle devait être une prestation en nature pas en espèce. N'importe quelle caisse peut distribuer de l'argent. Mais à partir du moment où l'on réfléchit sur la personne et son environnement familial et social, cela nécessite d'avoir des équipes proches des bénéficiaires, ce qui nous paraissait être le cas du Département.

Les Régions sont-elles suffisamment fortes ?

Les Régions issues de la réforme territoriale sont comparables aux Länder allemands. Mais elles n'ont pas de compétences à la mesure de leur potentiel. La santé, l'Éducation nationale, l'action sociale, ne sont pas régionalisées en France. On ne peut pas vouloir de grandes régions capables de rivaliser avec d'autres en Europe et ne pas leur confier, par exemple, la politique de l'emploi alors qu'elles pilotent déjà le

développement économique et la formation professionnelle. Aujourd'hui, nous sommes entre deux eaux et je crains que l'on se fasse des illusions sur les économies d'échelles attendues de cette réforme, qui n'ont pas été démontrées à court terme.

L'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) est-il de nature à devenir l'échelon pertinent de l'action sociale ?

L'expérience des EPCI jusqu'à présent a montré qu'au-delà des compétences obligatoires, on a mis en commun quelques compétences facultatives, mais très rarement et très partiellement le social. Je le regrette et je suis entièrement persuadé que l'action sociale doit être exercée à l'échelle de la communauté de communes – au moins en zone rurale – pour être efficace. Voir l'intercommunalité se saisir de l'action sociale, c'est la garantie d'avoir une taille critique pour analyser les besoins sociaux et mutualiser les moyens afin de porter des politiques adaptées, notamment en ce qui concerne l'aide à domicile. Le social est un investissement local comme un autre avec

« L'action sociale doit être exercée à l'échelle de la Communauté de communes pour être efficace »

Marc Dupont

préside le conseil d'administration de l'ADAPA. Ancien inspecteur général des affaires sociales (IGAS), conseiller au Secrétariat d'État aux personnes âgées et aux personnes handicapées (1997-2002), il a été l'un des initiateurs de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA).

Il pointe les limites de la réorganisation territoriale à l'œuvre.

une valeur ajoutée spécifique en terme de cohésion et de société inclusive.

Pour les élus locaux, le social ce sont des charges en plus. Est-ce la patate chaude de la réorganisation territoriale ?

Prétendre gérer la société, c'est ne pas refuser de s'attaquer à cette question. Or, si on revient à la prise en charge de la dépendance, l'histoire montre que l'on est quand même pas très loin d'une tentative systématique d'en diminuer le coût (de l'ACTP aux révisions de l'APA en 2004). La gestion de la fin de vie est pourtant une obligation collective. S'il n'y avait pas d'aide à domicile organisée dans les territoires, ruraux en particulier, les bénéficiaires iraient en établissements adaptés. Et si ceux-là n'existaient pas, les personnes dépendantes se retrouveraient à l'hôpital. En tant que solidariste (vieille expression de la fin du XIX^e), je pense que la société a tout à gagner d'un effort plus important des collectivités dans le sens du maintien à domicile, créateur d'emplois et producteur de lien social. ●



→ « Nous sommes à la frontière de la santé, de la pédagogie et de l'éducatif. Notre petite taille est une force », confie Francis Feuvrier, directeur général des PEP 01.

LES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DE L'AIN

Depuis 100 ans, les PEP 01 militent pour « la société inclusive »

LES PEP DE L'AIN FÊTENT LEURS 100 ANS. LEUR DIRECTEUR GÉNÉRAL, FRANCIS FEUVRIER, REVIENT SUR LE CHEMIN PARCOURU PAR CETTE ASSOCIATION ENCORE MAL CONNUE DU GRAND PUBLIC ET LES ACTIONS INNOVANTES QU'ELLE DÉPLOIE.

Que sont les PEP 01 ?

Les PEP 01 sont une association départementale de professionnels. On nous confond souvent avec la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (Peep). Les « Pupilles » de l'Ain sont nés en décembre 1915, pendant la Première guerre mondiale. C'est un mouvement national d'enseignants et d'inspecteurs d'académie qui a créé une œuvre chargée d'apporter une « tutelle morale » en plus d'un complément d'aide matérielle au nombre croissant d'orphelins des écoles publiques. Notre nom est un peu daté aujourd'hui. Désormais, la solidarité concerne « les orphelins de la société », tous ceux que l'école ou le système économique exclut.

Votre rôle a donc évolué depuis votre création en 1915...

Nous agissons pour les jeunes en difficulté de 0 à 20 ans, notamment en situation de handicap, pour en faire « des citoyens en devenir ». Nous sommes une association très

républicaine. Dans le contexte actuel et au moment où nous fêtons nos 100 ans, les valeurs de solidarité et de laïcité nous guident. À la création des PEP, il y avait cette idée

“ Nous nous voulons facilitateurs d'école. ”

tout à fait dans notre actualité : comment aider l'environnement de l'enfant pour qu'il accède à l'école. C'est pour cette raison que le livre du centenaire écrit avec M&G Éditions a pour titre « Les chemins de traverse de l'école publique » (paru en avril 2016, prix 20 €).

Quelles sont vos principales activités ?

L'activité historique des PEP, ce sont les aides solidaires, même si elles représentent 1 % de notre budget. Nous sommes connus dans le monde scolaire pour la cotisation demandée aux familles. 50 000 euros sont collectés par an

et redistribués pour aider 500 à 600 élèves. Nous nous voulons facilitateurs d'école, être sûrs qu'ils ont mangé à midi. Mais notre cœur financier, c'est le médico-social avec 200 salariés et 6 M€ de budget. Au siège à Bourg-en-Bresse, nous gérons treize budgets répartis sur dix sites différents, de la Côtère au Pays de Gex.

Pourquoi tenez-vous au mot clé « inclusion » ?

Notre cœur de métier, c'est de rendre la « société inclusive » pour les jeunes en difficulté. Toutes nos activités se déclinent à partir de ce mot d'ordre national pour environ 2 000 bénéficiaires. En 2015, nous avons rebaptisé notre activité gestionnaire des établissements et services en « Dispositifs d'inclusion et d'accompagnement vers le milieu ordinaire » (Dinamo), qui rassemblent les activités médico-sociales financées par l'Agence régionale de santé et les activités en gestion propre sur lesquelles les enseignants se sentent plus à l'aise.

Portez-vous d'autres projets innovants ?

Nous pouvons répondre à une commande publique qui ne relève ni du handicap, ni de l'aide à l'enseignement. Par exemple, nous co-pilotons la Maison des adolescents de l'Ain à Bourg avec le Centre psychothérapique de l'Ain (CPA). La restructuration de l'IME d'Hauteville en plateau de services a démarré et un Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) professionnel et un SESSAD Autisme autonome ont été créés. Dans le cadre de la Protection de l'enfance, nous cogérons la Maison d'enfants à caractère social (Mecs) Georges Lapierre à Meximieux avec les PEP du Rhône. Notre siège social devient ainsi de plus en plus interassociatif. Mais au-delà de la gestion, nous sommes militants, notamment pour apporter des réponses au décrochage scolaire. ●

→ En savoir plus : www.lespep01.org

Co-construire un quartier **avec ses habitants**

« **EXPERTS DE L'USAGE** », LES HABITANTS DU QUARTIER BERTHELOT À OYONNAX ONT FAIT UN INVENTAIRE DES DYSFONCTIONNEMENTS QU'ILS RENCONTRENT AU QUOTIDIEN LORS DE « **DIAGNOSTICS EN MARCHANT** ».

« **Q**u'est-ce que vous faites ?
— On regarde tout ce qui ne va pas dans le quartier ! »

Petit à petit, le soleil de cette belle après-midi de début avril pousse les habitants du quartier Berthelot, à Oyonnax, à rejoindre le groupe de ceux qui ont choisi de « *diagnostiquer en marchant* ». Il s'agit, comme l'explique Jacques Vareyon, premier adjoint en charge de la Politique de la ville, de poursuivre ici une expérimentation entamée depuis plusieurs années sur le quartier de la Forge avant qu'il ne connaisse d'importantes transformations.

Considérés ici comme des « *experts de l'usage* », les habitants sont invités à pointer du doigt, au sens propre, les problèmes du quartier. « *On a la chance d'avoir un dispositif de la politique de la ville qui nous demande de co-construire avec les habitants* », commente Jacques Vareyon, en précisant : « *Nous recensons les besoins immédiats dans un premier temps. La rénovation, plus lourde, se fera ensuite.* »

Il y a donc là les membres du Conseil citoyen, les habitants de la Forge venus témoigner, des représentants d'associations, de la ville, de la préfecture, les responsables des agences locales de Dynacité, Ali Bensalem, et de la Semcoda, Henri Grambelin, ainsi que plusieurs techniciens.

Des doléances pas à pas

Le quartier Berthelot rassemble cent vingt et un logements. Comme le présente un habitant, « *c'est un petit quartier au sein du quartier de La Plaine. Quand on habite à Berthelot, on ne parle pas de quartier, on dit qu'on habite Berthelot, c'est tout* ». Les bâtiments R+4 sans ascenseurs datent, comme pour toute la Plaine, des années 66-70. Ils proposent essentiellement de grands logements (T4, T5) pour des familles nombreuses.

Comment faire pour améliorer le cadre de vie quotidien du quartier ? Les réponses viennent en marchant.

Premier constat : « *Les gens roulent trop vite à l'entrée du quartier.* » Les marcheurs en ont d'ailleurs sous les yeux une démonstration pétaradante. Une fois la pelote des « *observations* » lancée, elle se déroule quasi naturellement : là, « *pas assez de bancs* » ou « *des bancs détériorés* », potentiellement « *dangereux pour les enfants* ». Ici, tandis que l'un des bailleurs demande tout à trac à son homologue « *Tu n'as pas de problème avec les pigeons, toi ? Pour moi, c'est infernal* », les habitants fustigent les... moustiques. « *Je vous amène mon petit, vous verrez ses jambes et ses bras !* »

Du côté de la Sarsouille, il y aurait aussi quelques rats qui prennent leurs aises, nagent à fleur d'eau et disparaissent dès

que les gamins les prennent en chasse. Nicolas Mer, représentant d'Habitat et Territoire Conseil (assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la Ville), prend des notes.

Autres doléances en cheminant ? Une maman insiste : « *Il n'y a pas d'espace fermé pour le foot, on ne peut pas laisser les petits s'amuser !* » Quelqu'un ajoute : « *Les jeux sont trop près des bâtiments.* » Au passage, les uns et les autres pointent les traces de vieillissement du parc. Les espaces bétonnés accusent leurs vingt-cinq ans, des trous ponctuent le sol, des éléments de ferraille dépassent des blocs où certains jeux ont été enlevés.

La luminosité du quartier le soir ? « *Ça va, mais quand ça tombe en panne, ça traîne un peu...* »

Le parking ? Le manque est endémique. Avec trois enfants par famille, c'est trois places de stationnement en plus dès l'âge de 18 ans alors que la norme se situe aux alentours de 1,4 place par appartement. La ville reconnaît volontiers être « *hors-jeu* » sur ce terrain-là. Les poubelles ? Il faudrait les « *externaliser* ». Globalement, les espaces gérés sont plutôt bien entretenus et propres. Les bâtiments ont été refaits, les cages d'escalier sont bien entretenues et une impression de bon état général se dégage. Certains le disent : « *C'est un quartier plutôt calme et agréable à vivre en général.* »

Il est clair cependant que sa population est vieillissante et qu'il faut prévoir de doter d'ascenseurs les bâtiments de quatre niveaux.

Feuille de route

Passée l'heure des premiers constats à chaud, une feuille de route sera établie à partir de septembre-octobre, à l'issue de quatre diagnostics en marchant sur le secteur. Ce sera le prélude aux études urbaines. Urbanistes et architectes travailleront alors de concert, avec les partenaires des collectivités ainsi qu'avec les habitants et le conseil citoyen, à la définition du projet du nouveau quartier. Ce projet prioritaire s'inscrit dans un programme d'intérêt national à hauteur d'une vingtaine de millions d'euros.

Toutefois, le temps du projet est long puisqu'il s'étalera sur une période de dix ans jusqu'en 2025. Pour tenter de gérer l'attente, les premiers dysfonctionnements observés feront l'objet d'actions rapides. « *On ne va pas attendre trois ans pour s'attaquer au problème des moustiques* », souligne Ali Bensalem, qui en profite pour recadrer les choses : « *Au-delà de ce diagnostic, l'enjeu est quand même de redessiner le quartier de la Plaine pour trente ans.* »

La maison du projet

Ce n'est pas tout. Le projet bénéficie d'un lieu « *central* », la « *maison du projet* », comme la définit Nadia Bouguettaya, agent



→ Présentation du diagnostic en présence d'une vingtaine d'enfants du quartier accompagnés par Ayache Fatma, professeur principal (à gauche).

de développement à la Ville. Cette maison, si elle représente le point de démarrage des diagnostics en marchant, se veut surtout ouverte à la concertation et l'information entre tous les partenaires, élus, techniciens et habitants. Une sorte de « *vitrine* » des étapes du chantier avec plans et maquettes. Qu'on se le dise : « *Dès qu'il y a une question sur le projet, c'est ici qu'elle trouvera sa réponse.* »

C'est déjà ici qu'a eu lieu la première restitution du diagnostic. Au côté de Nicolas Mer et de Julien Le Glou, directeur de la Politique de la ville à Oyonnax, Jacques Vareyon en a fait une manière de résumé en braquant le projecteur sur plusieurs priorités d'action : des trous dans la voirie, la pose d'un ralentisseur sur la chaussée, des poubelles en plus grand nombre, deux endroits où installer des containers d'apport volontaire, et la sécurisation des aires de jeux. ● **M.B.**



→ Jacques Vareyon, (deuxième en partant de la gauche), premier adjoint en charge de la Politique de la ville, a participé à cette marche de deux heures.



→ Julien Le Glou prend des notes dans une cage d'escalier type.



→ En marche pour le diagnostic.



→ Nicolas Mer et Marine Portier (chargée d'études) d'Habitat et Territoire Conseil.



→ Une habitante témoigne.



→ Des citoyens de tous âges s'impliquent.



→ Au cœur du quartier Berthelot, une vie plutôt agréable dont l'environnement bétonné a vieilli.



→ Un parcours émaillé de témoignages.

Le grand marché des travailleurs

LES POLITIQUES SOCIALES SE DÉCIDENT ET S'APPLIQUENT D'ABORD AU NIVEAU DES ÉTATS MEMBRES. L'INFLUENCE DE L'UNION EUROPÉENNE EST CEPENDANT DE PLUS EN PLUS SENSIBLE, EN PARTICULIER POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET POUR LA PROTECTION DES TRAVAILLEURS.



1992

Le social devient une compétence de l'Europe en 1992, avec le Traité de Maastricht. En 2007, la solidarité est ajoutée à la liste des valeurs fondatrices de l'Union européenne.

Travail égal, salaire égal sur un même lieu

Les travailleurs européens détachés dans un autre pays doivent percevoir au moins le salaire minimum local, les cotisations sociales étant calculées et payées dans leur pays d'origine. Résultat : avec un habile usage du droit, les travailleurs détachés peuvent gagner jusqu'à moitié moins que les nationaux pour le même travail. Une révision de la directive Bolkestein est en préparation (1996, déjà révisée en 2006) pour réduire les inégalités de traitement entre travailleurs détachés et locaux et mettre fin aux fraudes via la sous-traitance et l'intérim.

1,9 million

Le nombre de travailleurs détachés a augmenté rapidement (+ 45 % entre 2010 et 2014) ; ils ne représentent cependant que 0,7 % du total des actifs.



210 000

travailleurs détachés en France, dont 97 % sont issus de l'Union européenne. Il faut ajouter environ 220 000 à 300 000 travailleurs détachés non déclarés (estimation du ministère français du Travail).

Modèle social européen

Bien que le « social » reste du ressort des États membres, un modèle social européen original s'est petit à petit constitué. Il repose notamment sur des interventions publiques redistributives, des droits des travailleurs forts et une protection sociale qui vise le bien-être de tous et la réduction des inégalités. Le social y est considéré comme une source de croissance économique plutôt qu'une charge. Cependant, les disparités entre États restent très fortes et depuis la crise de 2008, les questions économiques ont repris le dessus dans la gouvernance européenne ; dans la stratégie 2020 de l'UE, l'essentiel des objectifs sociaux se résume à la lutte contre la pauvreté et au développement de l'emploi et des compétences.



Pas mobiles, les Français ?

290 000 travailleurs français sont détachés à l'étranger, dont 170 000 dans l'Union européenne. C'est le 3^e pays exportateur après la Pologne et l'Allemagne.

La crainte du tourisme social

Tout citoyen européen peut circuler, séjourner et travailler dans un autre pays de l'Union. Cependant pour s'y installer durablement, il doit justifier de « ressources suffisantes » (pension de retraite, revenu du travail, rente financière ou autre, c'est égal). Cette règle a été instaurée par crainte du « tourisme social » vers des pays où les prestations sont plus favorables. Le « best of » ? La Finlande probablement, entrée en 1995 dans l'UE, où la protection sociale est universelle, applicable à toutes les personnes résidentes et couvrant tous les risques, chômage compris.



Les 3 Saules
Une résidence qui accueille tous les jeunes de 16 à 30 ans
04 74 23 12 62

- logements équipés de sanitaires (chambre individuelles, chambres doubles, studette, studio, appartement) • résidence conventionnée APL - AMALLIA
- laverie • cuisine équipée • local deux roues • proche centre-ville et accès SNCF, transports en commun - pistes cyclables • salle télé et jeux (babyfoot) • accès Internet • terrasse et espace extérieurs • animations collectives en soirée ou en week-end à visée culturelle, éducative, récréative... • restaurant ouvert du lundi au vendredi pour le déjeuner.

- Stagiaires en formation
- Étudiants
- Jeunes travailleurs
- Jeunes demandeurs d'emploi
- Accueil de groupes





LES 11^{ES} RENCONTRES D'INTERACTION

PAUVRETÉ & PRÉCARITÉ DANS L'AIN Phase 2

Rendez-vous le jeudi 15 décembre à l'Espace 1500
d'Ambérieu-en-Bugey pour les XI^e Rencontres d'Interaction